



EN U20

MANA NE RÉVÈLE PAS LA COMPOSANTE DE SON GROUPE

P.12



CAF AWARDS 2024

AMINE GOURI ET OUSSAMA BENBOT DANS LA LISTE DES NOMINÉS

P.5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 28 OCTOBRE 2024 // N°933 // PRIX 20 DA

PRÉVUS DANS LE PROGRAMME AADL 3

DES TOURS DE 30 ÉTAGES ET DES ASCENSEURS MODERNES

P.2



SPIRALE DE VIOLENCE ET DE SOUFFRANCE À GHAZA

L'APPEL DE L'OMS POUR UNE INTERVENTION INTERNATIONALE URGENTE

P.4



POUR LA RÉHABILITATION DES ROUTES

LE GOUVERNEMENT MET 75 MILLIARDS DA SUR LA TABLE

P.7



LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE LE RELÈVE :

« L'ÉCONOMIE MONDIALE FERAIT UN ATTERRISSAGE EN DOUCEUR »

P.16



LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE EST ARRIVÉ HIER AU CAIRE

UNE VISITE POUR RESSERRER LES LIENS D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION

LES RELATIONS ALGÉRO-ÉGYPTIENNES SONT AU BEAU FIXE, A DÉCLARÉ HIER LE CHEF DE L'ÉTAT. ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ÉGYPTE, IL EXISTE DES LIENS D'AMITIÉ ET DE FRATERNITÉ TRÈS FORTS QUI REMONTENT BIEN AVANT LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE, QUE L'ALGÉRIE S'APPRÊTE À COMMÉMORER VENDREDI PROCHAIN AVEC DIGNITÉ ET HONNEUR POUR LES MARTYRS DE LA RÉVOLUTION.

Lire en page 3



ILS ONT ÉTABLI UN PARTENARIAT À LONG TERME

L'ALGÉRIE ET LE QATAR AVANCENT ENSEMBLE DANS LA MÊME DIRECTION

ALGER ET DOHA ONT SIGNÉ PLUSIEURS MÉMORANDUMS D'ENTENTE ET D'ACCORDS DE COOPÉRATION, DONT UN ACCORD PORTANT SUR L'ÉTABLISSEMENT DE CONSULTATIONS POLITIQUES ET UNE COORDINATION ENTRE LES MINISTÈRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DES DEUX PAYS

Lire en page 3



QUOTAS DE PÊCHE À L'ALGÉRIE DANS LES EAUX TERRITORIALES MAURITANIENNES

Des négociations en cours pour faire baisser les droits d'accès

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a indiqué hier qu'il existe des accords bilatéraux pour l'octroi de quotas de pêche à l'Algérie dans les eaux territoriales mauritaniennes, mais que les pêcheurs algériens sont confrontés à des droits d'accès excessifs ».

Des négociations « avancées » entre l'Algérie et la Mauritanie sont en cours pour baisser les droits d'accès des pêcheurs algériens aux eaux territoriales mauritaniennes. « Nous avons des accords bilatéraux pour l'octroi de quotas de pêche à l'Algérie dans les eaux territoriales mauritaniennes, mais les pêcheurs algériens sont confrontés à des droits d'accès excessifs. Nous sommes en train de négocier avec nos voisins mauritaniens pour faire baisser ces droits », a annoncé, hier le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, sur les ondes de la Radio algérienne. Plusieurs opérateurs algériens déjà prêts pour aller aux eaux territoriales mauritaniennes. Selon M. Badani, plusieurs opérateurs algériens sont déjà prêts pour aller aux eaux territoriales mauritaniennes dès qu'une solution est trouvée, afin d'acheminer sa production et la commercialiser sur le marché national. « Les négociations avec la partie mauritanienne avancent très bien, et j'espère qu'il y aurait dans les prochains jours une solution à cette question », a-t-il précisé. Concernant l'importation de navires d'occasion

destinés à la grande pêche (plus de 40 mètres de longueur), le ministre a fait savoir que le processus d'examen des dossiers a été entamé, soulignant que cette mesure permettra notamment de renforcer la présence des navires algériens en haute mer. M. Badani a rappelé, en outre, que le ministère avait mis en place une plateforme numérique afin de faciliter l'importation de moteurs d'occasion (moins de cinq ans) au profit des professionnels de la pêche, précisant que près de 40 % de la flotte de pêche en Algérie connaît des problèmes liés aux moteurs. Le ministre a mis en exergue l'importance des projets lancés pour la construction de navires de pêche, faisant savoir que son département avait enregistré à ce jour neuf investissements dans ce domaine, permettant la mise en service de trois grands navires, tandis que la construction de 11 autres est en cours. Il a indiqué, par ailleurs, que l'Algérie cherche à augmenter sa part de thon rouge, qui a atteint cette année 2046 tonnes, soulignant aussi l'importance des projets d'engraissement en cours de lancement pour atteindre cet objectif.

Y.B.



PRÉVUS DANS LE PROGRAMME AADL 3

Des tours de 30 étages et des ascenseurs modernes

Hakim Bey, le directeur général de l'urbanisme et de l'architecture au ministère de l'Habitat a annoncé, ce dimanche, dans un entretien accordé à Al-Chorouk TV, qu'il est prévu d'entamer à partir de 2025 la préparation des assiettes foncières sur lesquelles les futurs projets de construction des logements AADL 3 seront réalisés. Il a précisé que la préparation de ces assiettes foncières ainsi que l'achèvement de la réalisation des logements durera entre 12 et 24 mois. Ceci implique que ces logements seront fin prêts d'ici 2026. L'invité de l'émission

«Chourouk morning» a indiqué que son ministère prévoit de construire 185 000 logements sur les 7 000 hectares qui ont été réservés au programme AADL 3. Ces futurs logements seront bâtis, selon Hakim Bey, en tenant compte des spécificités de chaque région et des normes architecturales, antisismiques et esthétiques modernes. Les blocs résidentiels dont certains s'élèveront sur R+ 30 étages dans certaines wilayas, seront dotés d'ascenseurs, dernière génération, et comporteront des espaces pour l'installation de la climati-

sation et les splits muraux y afférant. Concernant les travaux de voirie et réseaux divers des sites, ils seront entamés, selon l'invité d'Al Chourouk, lorsque la construction des logements atteindra un taux d'avancement de 50%. Ce qui permettra d'en finir avec ces histoires récurrentes de logements achevés mais inhabitables en raison justement d'inexistence de routes bitumées et d'absence de raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz, d'eau et d'assainissement. Avec cette vision proactive, les nouveaux sites AADL seront totalement

viabilisés et habitables une fois la construction des logements achevée. A noter que le nombre total d'inscrits sur la plateforme numérique du programme AADL 3 a atteint 1 440 340 inscrits, dont 1 024 342 répondent aux conditions d'éligibilité après le filtrage effectué à partir du fichier national. S'il sera mené selon les prévisions et les délais avancés, le programme AADL 3 fera certainement oublier, les déceptions et déboires vécus par les bénéficiaires des anciens programmes AADL.

Boualem B.

GISEMENT DE ZINC D'AMIZOUR

Les procédures finalisées

Les responsables en charge du projet d'exploitation du gisement de zinc et plomb d'Amizour, accélèrent la cadence de sa mise en œuvre. La joint-venture algéro-australienne, chargée de l'exploitation de la mine d'Amizour a déjà installé sa base vie au niveau de la commune de Tala Hamza, tandis que la formation des personnels d'exploitation a déjà été lancée. Il est utile de rappeler que début octobre, les décisions de droits de concession et de transfert des terrains du domaine privé de l'État ont été signées et remises, alors que les décisions d'indemnisation des citoyens expropriés ont été transmises aux présidents d'APC qui ont la charge d'informer leurs administrés concernés. Le wali de Bejaïa, Kamel Eddine Kherbouche, avait ainsi déclaré à cette occasion que toutes les procédures administratives et financières ont été achevées. Dans le cadre du suivi du projet, le wali a ainsi reçu en fin de semaine dernière les maires des communes de Tala Hamza et Amizour avec lesquels il a été question de l'exécution du processus d'indemnisation pour le

retrait de propriété au profit des citoyens des deux communes propriétaires des terrains concernés. Une réunion entre les autorités de la wilaya et les représentants de la société civile de la commune de Tala Hamza a été organisée. A cette occasion, les représentants de la société civile ont fait part de leurs doléances relatives à l'opération d'indemnisation des terrains expropriés, pour lesquelles ils ont reçu des assurances qu'elles seront étudiées dans le cadre de la législation en vigueur. Auparavant, les membres de l'association du village Abzghchen de la commune d'Amizour ont été reçus au siège de la wilaya pour présenter les préoccupations que suscite l'exploitation prochaine du gisement. Ce projet revêt une importance capitale aussi bien au niveau local qu'au niveau national. Deux millions de tonnes/an sera extrait pour produire 170 mille tonnes de concentré de zinc et 30 mille tonnes de plomb. A cet effet, il est question de réaliser une usine de transformation du minerai brut extrait afin de valoriser davantage ce produit

sur le marché extérieur. Ces exportations donneront ainsi une forte impulsion non seulement au transport ferroviaire, mais dynamisera davantage le port de Bejaïa. Mercredi dernier, le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab,

s'exprimant devant les députés de l'APN, a confirmé la finalisation de toutes les démarches nécessaires au lancement de l'exploitation de la mine, annonçant que le début de la production est prévue pour juillet 2026.

Bientôt l'entrée en service d'une nouvelle unité de production de pipes à Oran

Une nouvelle unité de production de pipes entrera prochainement en service à Bethioua (wilaya d'Oran), a-t-on appris de l'Entreprise publique Alfapipe, dont relève cette unité. Le directeur technique et développement de l'entreprise, Haddad Abdelmadjid, a indiqué que l'entreprise a achevé, récemment, l'installation et le branchement des derniers équipements de cette unité, composée de deux sous-unités, une de et l'autre de fabrication. La

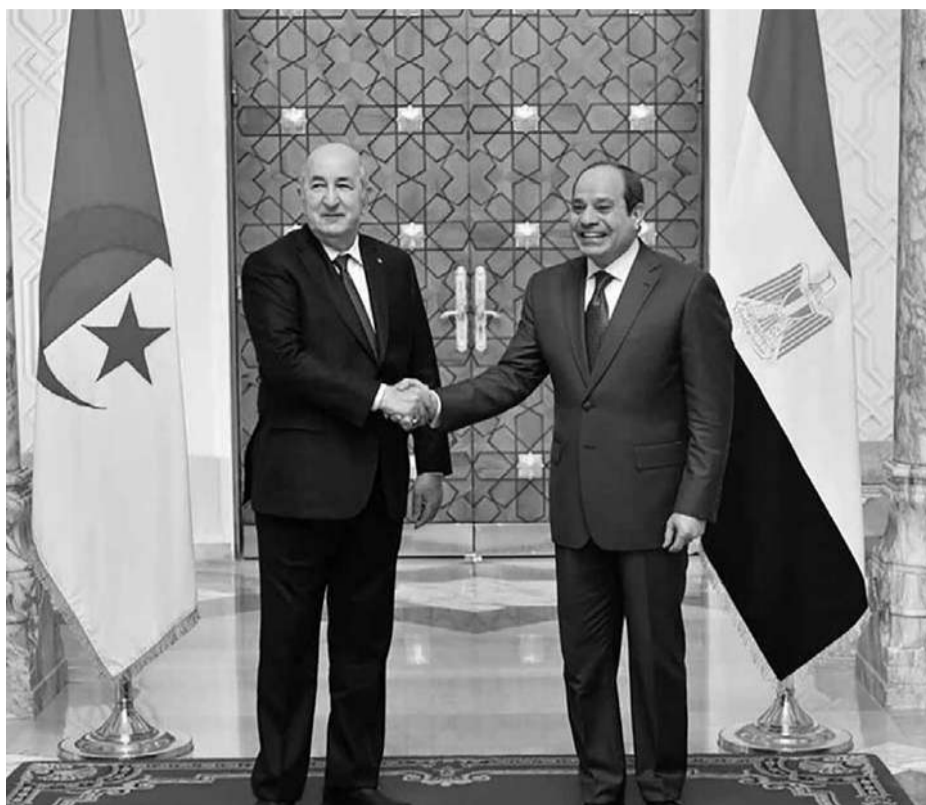
même source a indiqué que la capacité de production de cette nouvelle unité est de 350 000 tonnes par an, ajoutant que cette unité fabrique des pipes destinés au transport des eaux, du gaz et du pétrole. Il est à noter que cette unité fait partie des biens saisis dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption et qui a été rattachée au groupe public industriel de sidérurgie Imetal, qui a supervisé sa réhabilitation pour un montant de 100 millions DA.

LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE EST ARRIVÉ HIER AU CAIRE

Une visite pour resserrer les liens d'amitié et de coopération

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, hier après-midi au Palais présidentiel d'Al-Ittihadiya, au Caire, en tête à tête avec son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi.

Le chef de l'Etat est arrivé plus tôt dans la journée dans la capitale égyptienne, dans le cadre d'une visite de travail et de fraternité en Egypte. Un accueil officiel lui a été réservé au Palais présidentiel d'Al-Ittihadiya, par son homologue, Abdel Fattah al-Sissi. La visite du président de la République en République arabe d'Egypte s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation entre les deux pays frères. Entre l'Algérie et l'Egypte, il existe des liens d'amitié et de fraternité très forts qui remontent bien avant la guerre de libération nationale, que l'Algérie s'apprête à commémorer vendredi prochain avec dignité et honneur pour les martyrs de la révolution. L'Egypte, pays ami et frère, est de ces pays avec lesquels l'Algérie a toujours construit des ponts féconds de coopération et de relations amicales pour le bien de leurs peuples et pour la Nation arabe. La visite de travail et de fraternité qu'a entamée hier dans la capitale égyptienne le président de la République Abdelmadjid Tebboune constitue, de par la teneur du communiqué de la présidence de la République, constitue un autre jalon prometteur pour l'approfondissement des relations bilatérales entre les deux pays, mais également pour irriguer les points de vue commun quant à la nécessité de relancer et de consolider l'action arabe commune, autant au sein de la Ligue arabe qu'au sein de l'Union africaine. Et sur nombre de dossiers géopolitiques délicats et urgents, dont l'agression sioniste contre les Palestiniens à Gaza et les Libanais à Beyrouth. Selon un communiqué de la présidence de la République, le président Tebboune, qui a quitté Alger à destination de la capitale égyptienne hier en début de matinée, devait entamer le jour même "une visite de travail et de fraternité en République arabe d'Egypte, pays frère" et une visite d'état à Oman. "Les deux visites s'inscrivent dans le cadre du renforcement des liens de fra-



ternité, de coopération et de concertation", précise la même source. Le président de la République a été salué à son départ par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le Général d'Armée Saïd Chane-griha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et le Directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem. La visite du président de la République en Egypte s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation entre les deux pays. Cette visite de travail et de fraternité donne par ailleurs un sens concret et élargi aux relations entre les deux chefs d'état d'abord, puisque les deux présidents se sont rencontrés à Alger notamment lors du sommet arabe de novembre 2022, puis lors d'une session de la ligue arabe à Alger, alors que le président Tebboune a

déjà rencontré le président Egyptien au Caire. En août 2023, le ministre des Affaires étrangères d'Egypte, M. Sameh Choukry, avait reçu l'ambassadeur d'Algérie au Caire et délégué permanent auprès de la Ligue des Etats arabes, M. Abdelhamid Chebira, qui lui a remis une lettre manuscrite adressée au président égyptien, M. Abdel-Fattah Al-Sissi, de la part de son frère le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de cette rencontre, le ministre égyptien des Affaires étrangères a affirmé «sa ferme volonté de poursuivre l'élargissement et l'approfondissement de la coopération entre l'Algérie et l'Egypte, et d'intensifier la concertation politique à différents niveaux», saluant «le bon niveau atteint dans le domaine de la coopération économique entre les deux pays et les acquis obtenus». De son côté, M. Chebira

a fait part de «la détermination de l'Algérie à promouvoir la coopération entre les deux pays frères, notamment dans les domaines de l'investissement, du partenariat et des échanges commerciaux, en exploitant les grandes potentialités disponibles en Algérie et en Egypte». Les deux chefs d'état travaillent ainsi sur des dossiers solides et concrets de la relation bilatérale, et ils sont tous les deux membres de la Ligue arabe, partagent des points de vue sur nombre de dossiers sensibles de la région, notamment dans l'aide et le soutien politique à la cause palestinienne, la stabilité au Soudan et la réforme du conseil de sécurité de l'ONU. In fine, les entretiens politiques entre les deux chefs d'Etats devraient aborder le prochain sommet trilatéral prévu à Tripoli entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, un sommet d'une extrême importance autant pour la stabilité et la sécurité de la Libye que celle de ses voisins, à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Soudan et...l'Egypte. On sait que l'Algérie travaille en profondeur et dans la plus complète discrétion, avec Tunis, pour sécuriser ses frontières avec la Libye et mettre un terme au chaos politique qui règne dans ce pays en aidant ses responsables à aller vers des élections générales d'où sortiraient des instances et un président élus. C'est un des objectifs du sommet trilatéral de Tripoli, auquel l'Egypte, pays voisin de la Libye, devrait être conviée, sinon un interlocuteur important dans le retour de la paix et la sécurité dans cette partie de l'Afrique, sans cesse bousculée par des agendas politiques extérieurs qui ne travaillent pas pour l'intérêt de la région, ni ses populations. Avec le Sultanat d'Oman par ailleurs, l'Algérie devrait renforcer, avec une action diplomatique ciblée et la présence du président de la République à Mascate, devrait consolider les relations entre les deux pays, mais également augmenter l'audience multiforme de l'Algérie au sein des pays du CCG.

Merouane Korso

ILS ONT ÉTABLI UN PARTENARIAT À LONG TERME

L'Algérie et le Qatar avancent ensemble dans la même direction

La 1^{ère} édition de l'exposition des produits algériens a pris fin, samedi, à Doha, en présence de nombreux visiteurs et avec, à la clé, la signature d'importants accords de partenariats entre les entreprises algériennes et qatariennes, selon le ministre en charge du secteur du commerce et de la promotion des exportations. Il s'agit, entre autres, d'un memorandum d'entente et de coopération et d'échange commercial entre le Groupe Ferroviaire et le Groupe Shaheen Bin Mohammed Lahdan Al Mohammadi, en sus d'un autre memorandum entre le Groupe DIVINDUS (Ameublement et Menuiserie) et le Conseil international des affaires du Qatar. En outre, un accord de coopération a été conclu entre la société pharmaceutique IMGSA et le Holding Mohammed Bin Mohammed activant dans le domaine de la santé. La cérémonie de clôture de cette 1^{ère} édition de l'exposition des produits algériens au Qatar a connu une ambiance de fête, et a vu les participants honorés par l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia. Ces derniers étaient unanimes à confirmer le succès de l'édition, fructueuse à plus d'un titre, notamment en termes d'établissement de contacts

avec les hommes d'affaires qataris et de promotion des produits algériens. La manifestation a été marquée également par une forte affluence de visiteurs qui se sont félicités de la qualité des produits exposés (produits alimentaires, les vêtements, l'artisanat et les industries lourdes). L'événement économique, premier du genre au Qatar, est organisé par la société « Tasdir » (filiale du groupe

SAFEX), en coordination avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce du Qatar ; avec pour objectif le renforcement des relations économiques et commerciales entre les deux pays. Par ailleurs, le ministre du commerce et de la promotion des investissements, Tayeb Zitouni a supervisé, lors de sa visite au Qatar, la tenue du forum d'affaires algéro-qatari,

accompagné du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Eddine Amara, ainsi que du chargé de la gestion de la Chambre algérienne. Cette exposition organisée du 22 au 26 octobre courant, a connu la participation de plus de 150 entreprises algériennes.

Sid.A

1^{ÈRE} CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FEMME, LA SÉCURITÉ ET LA PAIX

L'Algérie y prend part

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, prendra part, aujourd'hui à Manille (Philippines), à la 1^{ère} Conférence ministérielle mondiale sur La femme, la sécurité et la paix. Cette rencontre de dimension internationale prévu du 28 au 30 octobre courant, est la première du genre de par les axes traités que sont la femme, la sécurité et la paix, le nombre de pays y participant et le niveau des personnalités présentes. Elle revêt une grande importance, devant constituer une opportunité pour jeter la

lumière sur le rôle des femmes dans un contexte international marqué par l'instabilité, les conflits et les guerres, particulièrement l'agression brutale menée par l'entité sioniste contre la bande de Gaza. Les conférenciers s'attelleront à présenter et à évaluer les défis auxquels sont confrontées les femmes dans ces régions, à élaborer une vision prospective à même d'instaurer la paix, et à renforcer le rôle de la femme à travers la conjugaison des efforts internationaux en faveur du maintien de la paix et de la sécurité régionales et internationales. La

conférence permettra également de passer en revue les efforts de l'Algérie dans la mise en œuvre de la résolution onusienne 1325, en exposant son plan national en la matière ainsi que les mesures prises à tous les niveaux pour préserver la paix et la sécurité. L'Algérie croit de toutes ses forces à la coexistence pacifique entre les pays et aux valeurs que sont la sécurité et la paix mondiales. A l'occasion de cette 1^{ère} Conférence ministérielle mondiale sur La femme, la sécurité et la paix, elle fera entendre la voix de la paix.

Y. S.

SPIRALE DE VIOLENCE ET DE SOUFFRANCE À GHAZA

L'appel de l'OMS pour une intervention internationale urgente

Dans un acte de violence inouïe, l'occupation sioniste a perpétré un massacre à Beit Lahia, dans le nord de la bande de Ghaza, faisant 40 martyrs, dont des enfants et des femmes, selon des sources médicales citées par l'agence de presse palestinienne Wafa.



Le chef de l'organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé samedi un avertissement alarmant sur la situation désastreuse dans le nord de la bande de Ghaza, dévasté par une agression brutale de l'entité sioniste «dans et autour des établissements de santé». Tedros Adhanom Ghebreyesus a décrit la situation comme «catastrophique», soulignant une «grave pénurie de fournitures médicales, combinée à un accès sévèrement restreint», privant ainsi

les populations de soins vitaux. Dans une escalade de violence inacceptable, l'hôpital Kamal Adwan, dernier refuge de soins dans le nord de Ghaza, a été pris d'assaut par les forces sionistes d'occupation, provoquant la mort tragique de 2 enfants. Le ministère de la Santé palestinien a dénoncé cette attaque et a accusé les forces sionistes d'avoir arrêté des centaines de personnes, incluant le personnel médical, des patients et des déplacés. L'organisation mon-

diale de la Santé a confirmé que 3 soignants et un autre employé ont été blessés lors de cette attaque. De plus, des dizaines de soignants ont été injustement détenus dans l'hôpital qui abritait environ 600 personnes. «Cette violence aveugle et injustifiable ne peut être tolérée et mérite la plus ferme condamnation», s'insurge-t-elle.

TEDROS ADHANOM GHEBREYESUS.

Dans un acte de violence inouïe,

l'occupation sioniste a perpétré un massacre à Beit Lahia, dans le nord de la bande de Ghaza, faisant 40 martyrs, dont des enfants et des femmes, selon des sources médicales citées par l'agence de presse palestinienne Wafa. Ce massacre a eu lieu lors du bombardement d'une zone résidentielle abritant les familles d'Al-Masry, Salman et Abu Shadq. Le bilan s'est alourdi à 80 blessés. Cette tragédie s'inscrit dans une série d'attaques meurtrières perpétrées par l'oc-

cupation sioniste dans le nord de la bande de Ghaza, portant le nombre de morts à environ un millier depuis le début du siège. Le système de santé local est désormais complètement dépassé, incapable de faire face à l'ampleur de la tragédie humaine qui se déroule sous nos yeux. L'ampleur de ces pertes en vies humaines, particulièrement parmi les plus vulnérables de la population, souligne la nécessité urgente d'une action internationale pour mettre fin à cette spirale de violence et de souffrance qui s'abat sur les habitants de Ghaza. Depuis le 6 octobre dernier, l'armée sioniste mène des opérations meurtrières dans le nord de la bande de Ghaza, en ciblant notamment le camp de réfugiés de Jabalia et la ville de Beit Lahia, tout en imposant un siège strict qui entrave l'acheminement de denrées essentielles telles que la nourriture, l'eau, les médicaments et le carburant. Cette situation a malheureusement exacerbé la famine qui sévit dans la région. L'entité sioniste poursuit son action génocidaire contre la population de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, causant la perte de 42 924 vies et 100 833 personnes blessées, la majorité étant des enfants et des femmes, selon des chiffres au 26 octobre. On dénombre également plus de 10 000 disparus, tout cela au milieu d'une crise alimentaire dévastatrice.

Aïda Mouni

Un journaliste tombe en martyr dans une attaque sioniste

Un journaliste tombe en martyr dans une attaque sioniste d'une école dans l'ouest de Ghaza. Un journaliste palestinien est tombé en martyr, dimanche, dans l'attaque sioniste visant l'école Salah-Al Din qui abritait des personnes déplacées, dans l'ouest de la bande de Ghaza, rapportent des médias. Hier, au 387^e jour du génocide en cours contre les 2,2 millions de Palestiniens vivant dans la bande de Ghaza, les forces sionistes ont bombardé l'école Salah-Al Din, qui abrite des personnes déplacées à proximité du stade Palestine, à l'ouest de Ghaza, selon les médias. «Le journaliste Saed Radwan, directeur du département des médias numériques de la chaîne Al-Aqsa, a été tué suite au bombardement par l'occupation d'une école abritant des personnes déplacées dans l'ouest de Ghaza», d'après les médias. Le dernier bilan fourni, le 14 octobre, par le bureau des médias de Ghaza, avait fait état de 177 martyrs parmi les journalistes palestiniens depuis le début, en octobre 2023, de la guerre génocidaire menée par l'armée d'occupation dans l'enclave.

LES FORCES D'OCCUPATION INTENSIFIENT LEURS ARRESTATIONS

11 400 Palestiniens en détention :

Les forces d'occupation sionistes ont procédé à l'arrestation d'au moins 15 Palestiniens en Cisjordanie occupée au cours de la nuit de vendredi à samedi, portant à 11 400 le nombre total de détenus depuis le début de la guerre de génocide à Ghaza, ont fait savoir samedi l'autorité pour les affaires des prisonniers et ex-prisonniers ainsi que le Club des prisonniers palestiniens. Les arres-

tations, qui ont principalement concerné des citoyens de Cisjordanie, comprenaient notamment un enfant et d'anciens prisonniers. Les opérations se sont déroulées principalement dans les gouvernorats de la région occupée. «Une campagne de raids et de harcèlement généralisée est menée par l'occupation, avec des menaces adressées aux détenus et à leurs familles, ainsi que des

actes de sabotage et de destruction des domiciles des habitants», ont précisé les organisations concernées. Depuis le 7 octobre 2023, date du début de la guerre génocidaire en cours à Ghaza, le nombre total de Palestiniens arrêtés en Cisjordanie occupée, y compris El Qods, a dépassé les 11 400, selon le communiqué diffusé en commun.

Aïda Mouni

APRÈS DES ATTAQUES DE L'ARMÉE SIONISTE CONTRE L'IRAN

L'ONU appelle à cesser l'escalade de la violence au Moyen-Orient

L'ONU appelle à cesser l'escalade de la violence au Moyen-Orient, après les frappes sionistes contre l'Iran. Le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à un arrêt immédiat de l'escalade de la violence au Moyen-Orient, après des attaques nocturnes de l'armée sioniste contre des cibles en Iran, se disant «profondément alarmé». Le porte-parole du chef de l'ONU, Stéphane Dujarric, a déclaré samedi, dans un communiqué, que Guterres était «profondément alarmé» par l'escalade continue dans la région. Le chef de l'ONU a réitéré son appel urgent à la cessation des actions militaires sionistes, y compris à Ghaza et au Liban, et à des efforts pour empêcher une guerre régionale totale. La force de défense aérienne iranienne avait indiqué

samedi que des attaques sionistes ont visé des positions dans les provinces de Téhéran, du Khouzistan et d'Illam, précisant que le système de défense aérien a réussi à intercepter et à contrer l'agression sioniste. De son côté, la Secrétaire générale adjointe par intérim aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence de l'ONU, Joyce Msuya, a averti samedi dans un communiqué, que toute la population du nord de Ghaza risquait de mourir, appelant à un arrêt immédiat du «mépris flagrant» des règles de la guerre par l'armée sioniste. «Ce que font les forces (sionistes) dans le nord de Ghaza assiégé ne peut pas continuer», a-t-elle indiqué. Selon des rapports, des centaines de Palestiniens sont tombés en martyrs depuis

que les forces sionistes ont renouvelé leur offensive dans le nord de l'enclave palestinienne au début du mois, alors que des dizaines de milliers d'autres ont été à nouveau déplacés. Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a également exprimé sa profonde inquiétude face à la situation, soulignant les graves répercussions sur les soins de santé, qualifiant la situation de «catastrophique», dans un message sur le réseau social X. «Des opérations militaires intensives se déroulent autour et dans les établissements de santé et une pénurie critique de fournitures médicales, aggravée par un accès extrêmement limité, privent les gens de soins vitaux», a-t-il noté.

Baisse des cas de cancer du sein après la période de la Covid



Depuis la période post-Covid, la wilaya d'Annaba a enregistré une diminution significative des cas de cancer du sein, selon les spécialistes. Le Centre Anti-Cancer (CAC) d'Annaba a mené de nombreuses campagnes de dépistage précoce, révé-

lant des résultats encourageants. Ainsi, entre 2020 et 2022, la Direction de la Santé et de la Population (DSP) d'Annaba a diagnostiqué un nombre important de cas de cancer à un stade précoce, notamment grâce aux examens réalisés dans le

cadre de la gestion de la pandémie de Covid-19. Les patients diagnostiqués positifs ont rapidement bénéficié d'une prise en charge par une équipe dédiée de professionnels de santé. Les experts du CAC soulignent que les chances de guérison définitive sont élevées pour les patients qui suivent rigoureusement leur état de santé, avec un suivi trimestriel ou annuel. Ils estiment que le nombre total de cas devrait avoisiner les 2 000 à terme. Un programme de soutien de l'État, prévu pour la période 2024-2028, a été mis en place pour renforcer l'accompagnement des personnes atteintes de cancer. De plus, un décret est en préparation par le Président de la République, visant à faciliter l'accès aux soins et à garantir une prise en charge optimale des patients.

Alger : La station de taxis de Caroubier délocalisée



Dans un communiqué publié samedi, la direction des Transports de la wilaya d'Alger a annoncé la délocalisation temporaire de la station de taxis inter-wilayas caroubier vers la station des camions dans la commune de Djasr Kasentina, et ce, durant la période allant

du 26 octobre (à 23h 30) au 1 novembre (à 17h). Cette délocalisation provisoire intervient en prévision de la tenue des festivités officielles pour la célébration de l'anniversaire du déclenchement de la guerre de libération du 1 novembre 1954.

CAF AWARDS 2024

Amine Gouiri et Oussama Benbot dans la liste des nominés

La confédération africaine de football (CAF) vient de dévoiler la liste des joueurs africains nominés pour les différents prix de CAF Awards 2024. Deux internationaux algériens figurent parmi les prétendants à remporter l'un des trophées mis en jeu. Il s'agit de l'attaquant du Stade Rennais, Amine Gouiri, et du portier de l'USM Alger, Oussama Benbot. En effet, selon la liste de la CAF, Amine Gouiri est désigné dans la short liste des prétendants au titre du Joueur Africain de l'année. Il devra concurrencer, à ce titre, le défenseur marocain du PSG, Achraf Hakimi, le burkinabé, Edmond Tapsoba, le congolais Chancel Mbemba et le guinéen, Serhou Guirassy. La saison 2023-2024 a été très bonne pour Gouiri. En véritable leader avec le Stade Rennais, l'attaquant des verts a su se démarquer par sa régularité, jouant 41 matchs, marquant 11 buts et délivrant 3 passes décisives. Ses performances ont été essentielles pour les suc-

cès de son équipe en Ligue 1 et en compétitions européennes. En équipe nationale algérienne, Amine Gouiri a brillé depuis son changement de nationalité sportive et sa première sélection en octobre 2023. Il a déjà inscrit 4 buts et offert une passe décisive en 10 apparitions. Lors des stages de septembre et octobre 2024, il s'est particulièrement illustré en marquant lors de trois rencontres consécutives et en obtenant un penalty décisif contre le Togo lors du dernier match. Le gardien Oussama Benbot est lui aussi à l'honneur aux CAF Awards 2024. L'international algérien figure dans la liste des nominés pour le trophée du meilleur joueur inter-clubs de la CAF, récompensant les performances exceptionnelles en compétitions africaines. Il est également en lice pour le trophée de Gardien Africain de l'Année, une reconnaissance méritée pour ses exploits avec l'USMA sur la scène nationale et continentale

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Cinq morts au cours des dernières 24 heures

Cinq personnes ont perdu la vie et 160 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus dans plusieurs wilayas du pays au cours des dernières 24 heures. Selon un bilan de la Direction générale de la Protection civile, le nombre total d'interventions durant la même période a atteint 2 700 interventions, soit une intervention

toutes les 32 secondes. En ce qui concerne les accidents de la route, les mêmes services ont enregistré 144 interventions, ayant causé 160 blessés et 5 décès. Par ailleurs, deux interventions ont été effectuées dans des incidents d'asphyxie au gaz, lors desquels 6 personnes ont été secourues, sans enregistrer de décès.

CARAMBOLAGE SUR L'AUTOROUTE EST-OUEST

Un tronçon toujours aussi meurtrier

Le tronçon autoroutier, reliant Bouderbala à Ahnif, sur 101 km, continue d'être le théâtre d'accidents tragiques. Mardi dernier, vers 19h 35, un carambolage impliquant deux camions de gros tonnage s'est produit à la sortie du deuxième tunnel, près de Bouderbala. Une personne a perdu la vie et

une autre a été grièvement blessée dans cet accident. Après l'impact, l'un des camions a pris feu, plongeant la scène dans le chaos et provoquant de lourds embouteillages. Cinq unités de la Protection civile sont intervenues pour maîtriser la situation.

A GUELMA

41 pièces de monnaie et une statue antiques récupérées

La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya de Guelma a récupéré 41 objets datant de différentes époques historiques. Un suspect, qui s'appropriait à les vendre dans la commune de Bouhachana, a été arrêté.

Il s'agit de 28 monnaies originales remontant à l'époque romaine, deux monnaies originales de l'époque numide, deux monnaies originales remontant à l'époque coloniale française, outre une statue d'imitation de petite taille spécifique à la période pharao-

nique, et 8 pièces en pierre Phosphorée. Cette saisie, qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés dans le domaine de la protection des biens nationaux classés comme ayant une valeur culturelle et patrimoniale, s'est concrétisée après avoir fait bon usage des informations reçues concernant une personne vendant une statue et des pièces de monnaie datant de la civilisation pharaonique dans la commune de Bouhachana, située à environ 30 km au sud du chef-lieu de wilaya Guelma. Les éléments de la police judi-

ciaire de la brigade de recherche et d'intervention de la Sûreté de wilaya ont pu, à travers l'élaboration d'un plan opérationnel précis, arrêter un suspect âgé de 40 ans résidant dans la même commune. Un dossier judiciaire avait été constitué contre la personne soupçonnée du délit de « détention et dépôt de biens nationaux meubles à caractère culturel et de valeur patrimoniale classés et légalement protégés, de les avoir proposés à la vente » en le présentant devant les autorités judiciaires compétentes.

Le Professeur Kamal Bouzid est décédé

Le professeur Kamel Bouzid, spécialiste en oncologie et ancien chef du service hospitalier spécialisé dans les cancérologies Pierre et Marie Curie, dans la capitale, est décédé. Il était l'une des compétences nationales les plus importantes en oncologie. Il a été toujours plaidé pour l'amélioration des services de santé. Le Ministre de la Santé et de la Population, Abdelhak Sayhi, a présenté ses sincères condoléances aux familles et aux travailleurs du secteur de la santé suite au décès de Kamal Bouzid.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
PAR INTÉRIM:
RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PRODUCTION ANNUELLE HALIEUTIQUE

«Atteindre 200.000 tonnes d'ici 2030»

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Bidani, a annoncé hier, que l'Algérie compte arriver à doubler sa capacité de production dans le domaine halieutique d'ici 2030.

Il faut savoir que 100.000 tonnes de poisson sont pêchés chaque année sur nos côtes, mais, cette production ne suffit vraiment pas à répondre à la demande du marché, qui se trouve en constante augmentation. D'autant, faut-il bien le faire remarquer, que celui-ci, n'a pas évolué depuis plus de 30 ans, alors que le nombre de la population algérienne a presque doublé.

Et c'est d'ailleurs, également, le cas pour la flotte de pêche.

Là, il est utile de noter que la flotte nationale est composée de 6.000 navires, par des grands navires capables de pêcher en haute mer.

L'Etat vise à renforcer les capacités de la flotte nationale de pêche, y compris l'ouverture de l'importation de navires de pêche en haute mer de moins de cinq ans. Et il se trouve aussi qu'elle manque de ce type de navires de grande capacité équipés de matériel spécialisé et d'une technologie de pointe.

«Ces problématiques ne datent pas d'aujourd'hui», fait remarquer le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, lors de son passage dans l'émission «L'invité du jour» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Et il a saisi l'occasion pour expliquer que «Ces problématiques sont liées à la ressource halieutique, dont dispose l'Algérie, mais également au développement du circuit de commercialisation qui été auparavant limité pratiquement aux quatorze wilayas du littoral et qui ne l'est

plus aujourd'hui, et ce, en raison de la modernisation de la chaîne de froid, avec la disponibilité des camions frigorifiques, et de la chaîne de distribution de manière générale».

L'objectif est de doubler la production annuelle

Et dans la perspective de parer à cette situation qui impacte directement sur la disponibilité et les prix de ce produit, jugé très élevé par les consommateurs, le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques est en train d'appliquer une stratégie visant à doubler la production annuelle basée en partie sur le développement de l'aquaculture. C'est dans cet ordre d'idée que M. Bidani a révélé qu'«Un groupe d'experts est en place depuis presque deux ans pour actualiser la stratégie déjà mise en place. Notre objectif est d'atteindre des productions annuelles de 60.000 tonnes en aquaculture marine et de 40.000 tonnes en aquaculture d'eau douce et continentale». M. Bidani rappelle alors les grandes capacités dont dispose l'Algérie dans ce secteur en indiquant que «Nous avons un potentiel énorme au niveau des barrages. Au moins une cinquantaine de barrages sont destinés à l'irrigation et à l'aquaculture. Nous avons aussi plus de 100.000 bassins agricoles et 71 projets inscrits dans le domaine de l'aquaculture marine». «Tout cela va nous permettre d'atteindre, d'ici 2030, une produc-



tion annuelle de 200.000 tonnes ce qui va forcément avoir un impact notable sur le prix et la disponibilité de ce produit», a-t-il ajouté. Par ailleurs, questionné au sujet des premiers résultats de la campagne d'évaluation des ressources halieutiques démersales, lancée au mois d'août dernier, l'invité de la Radio Algérienne a fait savoir qu'elle a permis la réalisation de 90 tris de chalut, de 80 opérations de prélèvement de certains paramètres, telles que la température et la salinité, ainsi que l'ob-

servation de plus 27.000 espèces de poissons. Par contre, M. Bidani a fait un constat plutôt alarmant par rapport aux captures moyennes (quantité moyenne de poissons ou d'autres espèces aquatiques capturées sur une période donnée ou dans un espace spécifique), qui sont, selon lui, en constante baisse tout le long du littoral algérien, estimé aujourd'hui à 2148 km, à l'exception d'El Kala et Ghazaouet, soit les deux extrêmes, Est et Ouest. Et c'est pourquoi, le ministre de la Pêche et des Productions

halieutiques a annoncé qu'«Il faut tirer la sonnette d'alarme face à cette situation et penser à mettre en place un plan de gestion rigoureux pour préserver et protéger cette ressource».

Et le ministre du secteur conclut en annonçant également, que «Dès la fin de l'analyse des données récoltées durant cette campagne, nous allons voir comment mettre en place, en collaboration avec les scientifiques et les professionnels, un plan de gestion pour mieux gérer cette ressource».

Said Ben

COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET GESTION FINANCIÈRE

Quatre décrets exécutifs publiés au journal officiel

Quatre décrets exécutifs relatifs aux règles de la comptabilité publique et de gestion financière ont été publiés au journal officiel n°71. Il s'agit en premier lieu, du décret exécutif n° 24-343 du 14 octobre 2024, fixant les modalités de nomination et d'agrément des comptables publics. Dans son article deux, le texte indique que «la nomination des comptables publics est établie par le ministre chargé des finances, selon les conditions statutaires propres à chaque catégorie de comptable public». Il est stipulé également que l'agrément est accordé par le ministre chargé des finances aux agents publics ayant les qualifications professionnelles requises, sur proposition de l'ordonnateur ou de l'autorité ayant pouvoir de nomination. Cet agrément leur confère la qualité de comptable public. En deuxième lieu, le décret exécutif n°24-344 fixant la procédure de réquisition des comptables par les ordonnateurs. Dans son article deux, le texte stipule que «l'ordre de réquisition est un acte établi par l'ordonnateur qui doit com-

porter, pour chaque dépense rejetée, outre les motifs le justifiant, la mention «le comptable est requis de payer» ; il constitue une pièce justificative de paiement». En trouve également le décret exécutif n°24-345 du 14 octobre 2024 qui a pour objectif de fixer les conditions de mise en jeu de la responsabilité pécuniaire des comptables publics et des procédures d'apurement des débits. Enfin, le décret 24-346 fixant les modalités de création, d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies de recettes et/ou de dépenses. Il convient de signaler que la loi régissant les règles de la comptabilité publique et de gestion financière est en vigueur depuis juillet 2023, après son approbation par les deux chambres du parlement, dont l'objectif est d'assurer la transparence dans la gestion et le suivi efficace des deniers publics. Ces textes distinguent trois types de comptabilité qui sont la comptabilité générale, comptabilité budgétaire, comptabilité analytique et calcul des coûts.

EDUCATION NATIONALE

Evaluation des mesures liées à la scolarisation des élèves

Le ministre de l'Education nationale, M. Abdelhakim Belaabed, a présidé à Alger, une conférence nationale consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des mesures liées à la scolarisation des élèves et au fonctionnement des appareils de chauffage au sein des établissements éducatifs. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Education nationale.

Tenue samedi soir en présence de cadres de l'administration centrale, et des directeurs de l'éducation, cette conférence, a été «consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des mesures convenues lors des dernières conférences, dont le parachèvement du traitement de toutes les situations liées à la scolarisation des élèves et le fonctionnement des appareils de chauffage au sein des établissements éducatifs».

Au cours de cette conférence, le ministre s'est félicité «des efforts consentis par tout un chacun, en vue d'assurer une prise en charge optimale de la scolarisation de nos enfants, tout en appelant à suivre de près les conditions de scolarisation au niveau de leur wilayas». De plus, le ministre n'a pas omis de mettre l'accent sur «l'impératif de poursuivre l'accueil quotidien des accompagnateurs jusqu'à la fin du mois en cours».

En outre, M. Belaabed a tenu à évoquer «les résultats positifs réalisés l'année dernière par le dispositif de suivi en temps réel du chauffage au

niveau de tous les établissements d'éducation et d'enseignement», ce dispositif a permis, ajoute le ministre, «une prise en charge rapide et efficace des lacunes enregistrées».

Saisissant cette occasion, M. Belaabed a ordonné «l'élargissement de ce dispositif de suivi aux cantines scolaires, à travers toutes les écoles du pays».

Par ailleurs, le ministre a suivi, en outre, le taux d'avancement du programme d'action de la commission, chargée du suivi de l'organisation du championnat national de mathématiques scolaires, soulignant l'impératif de réunir toutes les conditions pour la réussite de ce championnat national.

En consécration du mécanisme d'évaluation des différentes opérations menées par le ministère, M. Belaabed a annoncé la programmation de conférences, locales, régionales et nationales pour «évaluer la numérisation du secteur».

Le ministre a cité comme exemples, des conférences organisées, l'année dernière, dans le cadre de la démarche engagée par son département ministériel, pour moderniser et développer sa performance, en veillant à accorder le temps nécessaire à cette opération et encourager la participation de tous, notamment aux partenaires institutionnels et partenaires sociaux».

Avec APS

POUR LA RÉHABILITATION DES ROUTES

Le gouvernement met 75 milliards DA sur la table

Le ministre des Travaux Publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a indiqué, hier, qu'un montant de plus de 126 000 milliards de dinars ont été accordé à titre d'engagement pour le secteur des travaux publics.

Le ministre a ajouté lors d'une audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), qu'il a été approuvé l'enregistrement de 221 projets dans le nouveau programme, avec des autorisations d'engagements s'élevant à 75,324 milliards de DA. Ajoutant que parmi les projets les plus importants qui ont été programmés figurent les demandes proposées dans le cadre de l'entretien et du renforcement des routes et autoroutes nationales, qui ont été satisfaites et sont représentées par un nouveau processus dédié à l'entretien des autoroutes. Le ministre a expliqué que 56 opérations ont été enregistrées pour moderniser et renforcer environ 736 km de routes nationales, ainsi que 59 opérations d'entretien des routes nationales, dont l'entretien régulier représenté par le bitumage de 290 km de routes nationales. Outre 48 projets dédiés à l'entretien et à l'asphaltage de 510 km de routes nationales, et 43 opérations dédiées au développement, au renforcement et à l'entretien des installations aéroportuaires. M.Rakhroukh a également confirmé l'achèvement d'un terrain d'atterrissage pour hélicoptères (Tindouf), ainsi que l'étude du renforcement de



la piste principale de l'aéroport de Béchar. Quant à l'entretien des installations aéroportuaires et maritimes, le ministre a indiqué que toutes les propositions ont été approuvées, et que les couvertures de réévaluation du programme en cours qui ont été approuvées pour 46 projets sont estimées à environ 151,165 milliards DZD. Le ministre des Travaux publics a indiqué par ailleurs, que notre pays dispose d'un réseau rou-

tier s'étendant sur 143 000 km et d'importants équipements d'infrastructures. Il a ajouté que l'Algérie compte 1 311 571 km d'autoroutes et 219 359 km de débouchés autoroutiers. Aux 31 588 012 km de routes nationales s'ajoutent 62 029 478 km de routes communales et 23.762.726 km de routes non classées. M.Rakhroukh révèle également que deux ports destinés au carburant, 23 ports de pêche, un port de pêche et de pique-nique et 11 ports mixtes

ont été enregistrés. Il existe 51 aéroports, dont 26 aéroports avec plus d'une piste d'atterrissage, dont 20 aéroports internationaux, 16 aéroports nationaux et 02 aéroports régionaux. Quant au secteur ferroviaire, le réseau comprend des installations actuellement en exploitation : 4 734 km de réseau ferroviaire et 19 km de réseau de métro. En plus de 113 km de réseau de tramway et 25 km de réseau de transport par câble.

Inès B.

CELA PERMET DE PRÉVENIR LES RUPTURES DE STOCK DE MÉDICAMENTS

Une nouvelle application «Zoom»



Le directeur général de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH), Sabri Djerroud a indiqué, hier, qu'il y a une évolution notable dans la numérisation au niveau de la pharmacie centrale, notamment après l'adoption d'une application numérique permettant de suivre la rupture des stocks de médicaments dans les hôpitaux, dans le cadre de la stratégie nationale visant à améliorer la gouvernance au niveau de la pharmacie centrale. Intervenant à la radio chaîne 1, M.Djerroud a déclaré que ses services ont préparé un plan stratégique pour déterminer les besoins des hôpitaux algériens en médicaments, soulignant que la pharmacie centrale a franchi l'étape de numéri-

sation de toutes ses opérations, car les experts algériens ont réussi à développer 30 applications pour surveiller le marché pharmaceutique en Algérie et assurer la transparence de sa gestion. Il a noté que ces applications varient selon les applications propres aux processus administratifs de l'institution, tels que les litiges et les finances, et les applications liées à la numérisation du processus d'approvisionnement en médicaments, ainsi qu'à la numérisation des entrepôts.

Le DG de la PCH a confirmé que la pharmacie centrale dispose désormais de l'application « Zoom », qui permet de suivre tous les acheminements des médicaments depuis la pharmacie centrale

jusqu'aux hôpitaux, et grâce à elle, la chaîne de distribution est visualisée avec précision. Cette application permet également de signaler rapidement une pénurie dans le secteur, le pourcentage de médicaments en stock, ce qui permet à son utilisateur de prendre une décision immédiate, de s'assurer que les médicaments ne manquent pas et d'anticiper les fluctuations qui pourraient survenir en toutes circonstances.

Dans ce contexte, il a révélé que ses services ont élaboré une stratégie globale de réforme de la pharmacie centrale, qui traite désormais avec 170 fournisseurs locaux et 260 fournisseurs étrangers, ajoutant qu'un diagnostic précis a été réalisé autour de plusieurs axes, dont la reprogrammation du fonctionnement interne de l'institution, des programmes tels que le programme d'identification des besoins, le programme d'identification des achats, la méthode d'acquisition de médicaments par le biais d'accords internes, la numérisation des institutions et le développement des infrastructures. À cet égard, MDjerroud a indiqué qu'une commission spéciale avait été installée pour recalculer les besoins en médicaments, et qu'une commission spéciale avait également été chargée de réviser la loi relative à la pharmacie centrale, à travers laquelle la nature des achats de médicaments sera déterminé, et qui devrait être approuvée par le conseil d'administration.

I.B.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

Consécration de l'Etat social

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé, samedi à Alger, que le projet de loi de Finances (PLF) 2025 affirmait l'attachement de l'Etat à son caractère social, conformément à la Déclaration du 1er Novembre et en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

S'exprimant en marge d'une conférence organisée par la Direction générale des Douanes (DGD) à l'occasion de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre 1954, M.Faïd a souligné que 80% des dépenses et des mesures prévues dans le cadre du nouveau projet de loi de Finances reflétaient la dimension sociale de l'Etat.

Cette dimension essentielle de la Déclaration du 1er Novembre, a-t-il poursuivi, s'est traduite à travers les différentes lois de finances de l'Etat algérien.

S'agissant de la conférence animée par le président de la Commission algérienne de l'histoire et de la mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, le ministre a estimé que cette initiative avait pour objectif de "consolider les valeurs de fidélité aux martyrs de la Révolution, de renouveler le serment et de poursuivre le parcours de l'édification et de la construction".

Lors de cette rencontre, M. Zeghidi a affirmé que la Déclaration du 1er Novembre 1954 constituait un document de référence ayant rassemblé tous les acteurs en vue d'œuvrer au déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre, rappelant que "les membres du groupe des 6 ayant déclenché cette révolution sont convenus d'une direction collective sous la bannière de la Déclaration qui se veut une feuille de route unificatrice".

La Révolution de Novembre 1954 "est unique en ce sens qu'elle est la seule au monde qui n'a pas été dirigée par un seul chef, mais par un document fondé sur l'unité nationale et le consensus, et sur une vision prospective pour l'édification de l'Etat et la consolidation de la place de la nation algérienne", a-t-il ajouté.

La Déclaration du 1er Novembre, porte dans ses dimensions sociales, économiques, militaires et politiques, des valeurs qui défendent les principes de la liberté, des droits de l'Homme et de la justice, selon M. Zeghidi, qui a appelé à "une communication intergénérationnelle pour ancrer le message de Novembre et les sacrifices de toutes les générations, faisant un trait d'union entre le passé de l'Algérie à son présent et construire ainsi l'avenir".

Le Directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, a affirmé pour sa part, que cette conférence se veut "une distinction pour la mémoire collective et un hommage aux gloires de la révolution, elle constitue également une opportunité pour approfondir la conscience chez les nouvelles générations en leur inculquant le patriotisme". "La Direction générale des Douanes est attachée à la commémoration de tous les événements marquants de l'Histoire algérienne", a-t-il soutenu.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA SANTE

Centre hospitalo-universitaire de Sétif

Numéro d'identification fiscal : C.S.F 098619015000928

Deuxième Avis d'appel d'offres national ouvert N°... /C. H.U.S/2024

Le Centre hospitalo-universitaire de Sétif, lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture de consommable des équipements médicaux au profit le centre hospitalo-universitaire Sétif durant l'année 2024 pour les lots comme suit :

- LOT N°01: CONSOMMABLE MONITEURS DE SURVEILLANCE
- LOT N°02: CONSOMMABLE BISTOURI ELECTRIQUE
- LOT N°03: LAMPES POUR APPAREILS
- LOT N°04: AUTRES CONSOMMABLES
- LOT N°05: CABLES POUR ECG
- LOT N°06: CONSOMMABLE RESPIRATEUR DE TRANSPORT
- LOT N°07: CONSOMMABLE POUR DERMATOME MECANIQUE
- LOT N°08: CONSOMMABLE POUR DERMATOME AYGUN ST-5 CHIRURGICAL

L'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse à toutes personne physique ou morale, ayant la qualité requise pour chaque lot et ce conformément aux dispositions du présent cahier des charges.

A ce titre, ne sont admis à présenter des offres faisant l'objet du présent cahier des charges que les soumissionnaires Fabricants ; Importateurs ; Distributeurs:

- Ayant un agrément d'importation ou autorisation de distribution et d'exploitation délivrés par le Ministère de la Santé et/ou le ministère d'industrie pharmaceutique.

Les soumissionnaires intéressés peuvent participer pour un ou plusieurs lots et il doit reprendre à la totalité des articles, composant le lot 100% **sinon il sera éliminé.**

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés la direction générale, contre remise d'un récépissé de paiement auprès de la caisse du trésorier de l'hôpital de Sétif d'un montant de 5.000,00 DA (Cinq mille DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Les offres devront être adressées dans une enveloppe unique fermée au : **CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE DE SETIF - DIRECTION GENERAL BUREAU DES MARCHES**

Le pli extérieurs fermé, sans signature ni cachet, portant la mention :

« **A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n. 24/2024.. la fourniture de consommable des équipements médicaux au profit de Centre Hospitalo-universitaire de Sétif durant l'année 2024.** »

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière:

1- Un dossier de candidature doit comprendre ce qui suit :

- 1- Une déclaration de candidature selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- 2- Une déclaration de probité selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- 3- Pour les sociétés, une copie du statut ;
- 4- La copie de l'extrait du registre de commerce électronique, certifiée conforme par les services du Centre National du Registre de Commerce ;
- 5- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager la société ;
- 6- Agrément ou autorisation délivrée par Ministère de la Santé et/ou Ministère de l'industrie pharmaceutique attestant de la qualité de fabricant, d'importateur ou de distributeur agréé ;
- 7- Les bilans comptables des trois derniers années pour les sociétés ayant plus de trois ans d'existence pour les sociétés ayant moins de trois ans d'existence, le soumissionnaire doit joindre le bilan du dernier exercice;
- 8- les références bancaires;
- 9- Attestation fiscale et parafiscale (Cnas- casnos) en cours de validité.
- 10-Extrait de rôle avec la mention « ne figure pas dans CNF »
- 11-Attestation de dépôt des comptes sociaux (2023) pour les sociétés commerciales de droit algérien ;
- 12- Pour les importateurs, l'engagement solidaire fabricant/Importateur
- 13- Certificat de conformité du produit

2 - L'Offre technique doit comprendre ce qui suit :

1. une déclaration à souscrire; selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
2. Mémoire technique pour chaque lot séparé, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges renseigné, signé et caché
3. Les résumés des caractéristiques du produit (RCP) et/ou les fiches techniques,
4. Engagement de délai de livraison signé par le soumissionnaire;
5. Engagement sur les délais de péremption au minimum 12 mois signé par le soumissionnaire (**obligatoire sinon il sera éliminé**)
6. Engagement de délai de garantie avec le remplacement des produits non conforme pendant le délai d'exécution du marché.
7. Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » ;

3 - L'Offre financière, doit comprendre ce qui suit

1. Une lettre de soumission pour chaque lot séparé selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
 2. le bordereau des prix unitaires en hors taxes renseigné et « le cachet et la signature » par le soumissionnaire annexe du présent cahier des charges ;
 3. Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises renseigné et « le cachet et la signature » par le soumissionnaire annexe du présent cahier des charges ;
- la date limite de préparation des offres et fixée à dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP, les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis, le dernier jour de la préparation des offres mentionné sur le cahier des charges à 14:00 h

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation de l'offre augmentée de (3) trois mois

Le dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08 :00 h à 14:00 h.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE MAGRA
COMMUNE DE MAGRA

NIF: 099716000280672

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de la loi n° 23/12 du 05 août 2023 portant règles générales relatives aux marchés publics et décret présidentiel n°15/247 notamment au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

- En suit AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 15/2024

Publier au journaux Nationales EL-JAZAIR du 06/10/2024 : L'EXPRESS DU 07/10/2024

LOCATION D'AUTOBUS TRANSPORTS SCOLAIRES L'ANNEE 2025 -DEUXIEME FOIS-

LOT 01 LIGNE OULADE MANSOUR + OULED MEBAREK

LOT 02 LIGNE EL DEBABHA

LOT 03 LIGNE EL MALEH

LOT 04 LIGNE EL AMAYET

LOT 05 LIGNE OUDHEH

- Et suite de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- d'ouverture des plis du : 15/10/2024

- Et suite de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- d'évaluation des offres du : 21/10/2024

Le P.APC de la commune de MAGRA informe AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE Selon le tableau suivant :

N°	projet	Désignation E T P	CARTE FISCAL N° DE E.T.P	MANTANT DA	OBSV
01	LOCATION D'AUTOBUS TRANSPORTS SCOLAIRES L'ANNEE 2025		178280400232175	MIN : 4,850,000.00	OFFRE QUALIFIER UNIQUE
	LOT 01 LIGNE OULADE MANSOUR + OULED MEBAREK	MAX : 8,245,000.00			
	LOT 02 LIGNE EL DEBABHA	MIN : 2,460,000.00		OFFRE QUALIFIER UNIQUE	
	LOT 04 LIGNE EL AMAYET	MAX : 4,182,000.00		OFFRE QUALIFIER UNIQUE	
	LOT 05 LIGNE OUDHEH	MIN : 1,000,000.00		OFFRE QUALIFIER UNIQUE	
02	LOT 03 LIGNE EL MALEH	BIBI ABD ELMALEK	19228110038417302800	MIN : 850,000.00	OFFRE QUALIFIER UNIQUE
				MAX : 1,445,000.00	OFFRE QUALIFIER UNIQUE
				MIN : 2,700,000.00	OFFRE QUALIFIER UNIQUE
				MAX : 4,590,000.00	OFFRE QUALIFIER UNIQUE

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de l'assemblée populaire communale de magra dans les 10 jours à compter de la publication du présent avis et cela Conformément l'acte 82 au décret présidentiel n°15/247 notamment au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public .

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA

CONSERVATION DES FORÊTS

NIF : 099547075053009

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de la loi n :23-12 du 05/08/2023 et Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la conservation des forêts de la wilaya de Ghardaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre Ouvert avec exigence de capacités minimales n°04/2024 pour la deuxième fois suite à l'annulation de la procédure, relatif à plantation fruitière sur 25 Ha Commune Sebseb-Ghardaia, paru au BOMOP et au quotidien المسار العربي en date du : 18/08/2024 et L'Express en date du 18/08/2024, conformément aux critères du cahier des charges. Après analyse et évaluation des offres, les résultats sont comme suit :

Entreprise	Montant en TTC (DA)	Délai	Point d'offre technique	Mode d'attribution
SARL STCS Gérant MEHAYA Abdelmalek NIF : 001447119003838	16 799 825,00	04 mois	36,5	L'Offre pré-qualifié techniquement et moins disante

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher du service contractant pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, dans un délai de trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP ou les journaux nationaux.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la wilaya, dans les (10) jours à compter de la publication du présent avis dans le BOMOP ou les journaux nationaux, conformément à l'article 82 du même décret mentionné ci-dessus.

WILAYA DE BÉJAÏA

Le DG de la Sûreté nationale inaugure plusieurs structures opérationnelles

Les unités de la Sûreté nationale de Béjaïa se sont dotées de nouveaux sièges opérationnels, à l'instar de la Sûreté urbaine extérieure de Taskriout, de la 9e Sûreté urbaine au chef-lieu de wilaya, du siège de la sûreté de Daïra de Adegkar, outre, le nouveau siège de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI), qui "contribuera au renforcement des efforts de la police dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, en réponse aux aspirations du citoyen.

Le Directeur général (DG) de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a inauguré, samedi, plusieurs structures opérationnelles et sociales de la police dans la wilaya de Béjaïa, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"A l'occasion de la célébration du 70ème Anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération, le Directeur général de la Sûreté wilaya de Béjaïa, où il a inauguré plusieurs structures opérationnelles et sociales, en présence du wali de cette wilaya, des autorités locales, civiles, militaires et judiciaires", a précisé la même source. Les unités de la Sûreté nationale de Béjaïa se sont dotées de nouveaux

sièges opérationnels, à l'instar de la Sûreté urbaine extérieure de Taskriout, de la 9e Sûreté urbaine au chef-lieu de wilaya, du siège de la sûreté de Daïra de Adegkar, outre, le nouveau siège de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI), qui "contribuera au renforcement des efforts de la police dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, en réponse aux aspirations du citoyen", ajoute la même source.

Dans le cadre de la modernisation de la performance policière, le DG de la Sûreté nationale a également inauguré le Centre national de vidéosurveillance qui constitue "un acquis technique moderne à même d'assurer un appui, en temps réel, aux unités opérationnelles, notam-



ment pour la fluidité de la circulation et la lutte contre la criminalité urbaine".

Par ailleurs, il a inauguré des sièges sociaux et de santé au profit du personnel de la Sûreté de wilaya, comprenant un centre médical social, des logements de fonction et des clubs de police pour permettre au personnel de police "d'accom-

plir leurs missions dans les meilleures conditions".

En marge de cette visite, le DG a tenu une rencontre d'orientation avec les cadres et agents de la Sûreté de wilaya, lors de laquelle il s'est félicité des "résultats réalisés sur le terrain", mettant l'accent sur "l'importance d'une prise en charge optimale des citoyens". Dans ce

contexte, M. Badaoui a appelé à "consentir davantage d'efforts pour lutter contre la criminalité, toutes formes confondues, notamment le trafic illicite de drogues et de psychotropes, en coordination avec tous les partenaires sur le terrain, dans le strict respect des lois de la République", selon la même source.

CONSTANTINE

Symposium régional "Est" de médecine du sport

Le Cercle régional de l'Armée nationale populaire (ANP), à Constantine, a abrité, samedi, le 3ème symposium régional "Est" de médecine du sport avec la participation de spécialistes dans plusieurs spécialités médicales.

Les participants à cette rencontre ont mis en exergue plusieurs problèmes de santé auxquels sont confrontés les sportifs, tels que les contractures musculaires, les entorses ligamentaires, et les fractures, ainsi que les moyens de les traiter. Le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Constantine, Lahcène Laâdjadj, a indiqué que l'objec-

tif de cette rencontre, organisée par le Centre national de médecine du sport (CNMS), en coordination avec la DJS, est de "coordonner les efforts des acteurs du domaine de la médecine du sport pour rechercher et trouver les moyens efficaces de prendre en charge de manière optimale la santé des athlètes, tout en échangeant les expériences". Intervenant à son tour, le Dr Manal Yahiaoui, du CNMS, a souligné, dans une communication intitulée "Réathlétisation Post Ligamentoplastie du LCAE : l'expérience du CNMS", que le sujet est sensible car lié à un domaine nécessitant une infinie pré-

cision et du professionnalisme, et requiert, ainsi, un accompagnement des médecins, avec une formation et une mise à jour de leurs connaissances, en particulier dans l'aspect de la réadaptation après la reconstruction du LCAE. Elle a expliqué que cette opération vitale vise à restaurer la force, la flexibilité et la mobilité normale du genou, permettant ainsi à l'athlète de reprendre ses activités sportives.

Ce symposium régional a réuni des spécialistes en physiothérapie en rééducation fonctionnelle ainsi que de médecins appartenant à différentes fédérations

sportives nationales, clubs et directions de la jeunesse et des sports des wilayas de l'est du pays.

TLEMCCEN

Raccordement de 50 foyers au réseau de gaz naturel

Pas moins de 50 foyers ont été raccordés, hier, au réseau de distribution de gaz naturel, dans la wilaya de Tlemccen, en présence des autorités de la wilaya et la famille révolutionnaire, à l'occasion des festivités commémorant le 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération. L'opération a concerné 50 foyers au village El Farch, dans la commune de Sebdu, à travers la réalisation du réseau du gaz sur une longueur de 539 mètres, selon les explications fournies par les représentants de la société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest à Tlemccen. La cérémonie a porté également sur la mise en service de quatre forages d'eau dans la commune de Tlemccen, trois autres forages à Beni Mester et un autre à Mansourah. Ces forages permettront d'augmenter le quota à 7.700 m³ d'eau potable par jour au niveau du grand groupement urbain de Tlemccen (Tlemccen, Mansourah et Chetouane), a indiqué la directrice de wilaya des ressources en eau Ould Yarou Ghoulali. Le programme de commémoration de cet anniversaire a permis aussi de rendre visite au Moudjahid Benziane Abdelkader et à la famille du Moudjahid défunt Sahi Omar, dans la commune de Sebdu, du Moudjahid Halmoudi Sayah, la famille du Chahid Cherifi Mohamed, dans la commune d'El Gor et la baptisation du groupe scolaire de la commune d'El Gor au nom du Chahid Mezouar Mohamed, dont la famille a été honorée.

PHARMEX 2024 D'ORAN

Des startup présentent leurs innovations aux professionnels de la pharmacie

Plus de 20 startup ont pris part au salon de la pharmacie et parapharmacie "Pharmex 2024", qui a pris fin samedi à Oran, pour présenter leurs innovations aux professionnels du secteur et aux citoyens en général.

Lors d'une tournée de l'APS au niveau des stands des startup participantes, plusieurs de leurs gestionnaires ont estimé que cette manifestation constitue une occasion pour eux de montrer leurs produits et innovations, surtout que la plupart des nouveaux diplômés ont créé leurs entreprises grâce au soutien et l'accompagnement des universités, dans le cadre de la décision ministérielle 75-12 portant sur le mécanisme "certificat startup-certificat projet innovant" ou des pépinières d'entreprises. Dans ce cadre, Hadjari Alaa, porteuse du projet "Echo revive" de cosmétique naturel et gestionnaire de l'entreprise "Essence de beauté" a souligné que la pépinière d'entreprises d'Oran a apporté son soutien à l'ouverture de son entreprise concernant l'accompagnement et la formation et a réussi à ouvrir un atelier, avec le recrutement de deux personnes, et

chercher, actuellement, des marchés dans les wilayas après avoir réussi à distribuer ses produits à Oran. L'"Echo Revive" est un projet de production de produits cosmétiques naturels d'extraits de fruits de saison comme la grenade, l'orange et la pomme, outre l'utilisation de plantes, d'argile et de roses.

De son côté, la société Kaya Herbio propose divers produits destinés aux femmes, notamment ceux liés aux déséquilibres hormonaux, selon sa fondatrice, Abu Daoud Celia Anais, qui a précisé que ses produits sont 100 pour cent naturels.

"Dans le cadre de l'innovation et en préparation de l'avenir, nous développons actuellement des cultures hydroponiques et des fermes verticales pour cultiver nos propres plantes médicinales", a ajouté la même interlocutrice. Quant à Mme Sayah Amel Amina, pharmacienne diplômée en juin dernier et propriétaire d'une startup dans le cadre de la résolution ministérielle 75-12, elle a déclaré que le premier produit de l'entreprise est l'application "Vitapharm" sur téléphone portable, qui oeuvre à organiser

et structurer les plantes et herbes médicinales et leurs utilisations sûres pour le bénéfice des utilisateurs. Cette application est considérée comme un projet de fin d'études pour Mme Sayah Amal du Département de Pharmacie de la fac de médecine de l'Université de Sidi Bel Abbès", dans le cadre de la décision ministérielle précitée. Trari Houaria, docteur en pharmacie, a pour sa part développer le "Medcorner Academy", qui est une plateforme d'enseignement et de formation sur une ligne spécialisée dans le domaine médical et pharmaceutique en faveur des professionnels et concerne différents domaines, à l'instar de la production et la distribution de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques biologiques, ainsi que des conseils aux pharmaciens et autres. A noter que le salon de la pharmacie et parapharmacie "Pharmex 2024", organisé par l'agence "Pharmex Communication" sous le slogan "Plus qu'un pharmacien, un partenaire indispensable de la santé", a reçu la visite de pas moins de 3.000 professionnels de différentes régions du pays.

MPOX

Le nouveau variant se transmet surtout entre humains

Les différentes épidémies de mpx en Afrique répondent à des logiques différentes, montre une étude parue jeudi dernier, constatant que le nouveau variant du virus se transmet surtout entre humains alors que les contaminations par des animaux restent majoritaires pour la version plus ancienne. "Les cas humains de mpx en République démocratique du Congo (RDC) sont alimentés par deux schémas de transmission", résume cette étude, publiée dans la revue Cell. Plusieurs épidémies de mpx, également qualifié de "variole du singe", sont actuellement en cours en RDC et, dans une moindre mesure, dans des pays voisins. Elles sont alimentées par deux versions différentes du virus, le clade 1 qui circule depuis des décennies, et le clade 1b, un nouveau variant.

Ce dernier a été notamment identifié chez un patient en Allemagne, l'un des très rares cas où cette version a été repérée en dehors du continent africain.

Une épidémie mondiale de mpx, une maladie qui se traduit par de multiples lésions cutanées, se poursuit par ailleurs depuis 2022 mais implique une version encore différente du virus, dite clade 2. Cette situation complexe, qui a conduit l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à décréter le mpx comme une urgence mondiale, pousse les chercheurs à s'interroger sur les spécificités de ces différentes versions, que ce soit en matière de dangerosité, de contagiosité ou de modes de transmission.

C'est sur ce dernier point que l'étude de Cell s'est penchée. Historiquement, le mpx est en effet surtout connu pour se transmettre au contact d'animaux, notamment par la consommation de chairs contaminées. Mais les épidémies récentes semblent aussi liées à des contaminations d'un humain à l'autre, en particulier à l'occasion de rapports sexuels.

L'étude, qui se base sur l'analyse génétique de virus prélevés chez plusieurs centaines de patients, conclut que les deux logiques sont à l'œuvre. Les cas liés à la version 1a semblent majoritairement provenir de contaminations par différents animaux, tandis que le variant 1b présente bien plus souvent une mutation typique de son adaptation à l'humain. Cela laisse donc penser qu'il se transmet d'abord d'un humain à l'autre.

MÉDÉA

Des caravanes médicales sillonnent des localités rurales

Des caravanes pluridisciplinaires sillonnent depuis samedi et pour plusieurs jours de nombreuses localités rurales de Médéa. L'objectif est d'effectuer des prestations sanitaires gratuites dédiées aux habitants de ces localités, a indiqué la direction de la santé de la wilaya. Ainsi, des équipes médicales issues des établissements publics hospitaliers (EPH) des daïras de Ksar-El-Boukhari et de Tablat, appuyées par du personnel des établissements publics de santé de proximité (EPSP), seront mobilisés pour cette opération, a-t-on fait savoir. Des consultations médicales dans plusieurs spécialités seront assurées. Il s'agit, entre autres, en médecine

interne et générale, pédiatrie, cardiologie, pneumologie, orthopédie et rhumatologie. Ces caravanes vont se rendre également dans les hameaux isolés pour atteindre les personnes âgées ou ceux dans les besoins spécifiques et ne pouvant pas se déplacer aux établissements de santé publique, a-t-on expliqué. Le dépistage du cancer du sein, du diabète et de l'hypertension artérielle font aussi partie du programme de ces caravanes médicales qui visent d'autres régions de la wilaya prochainement. Les personnes dépistées positives seront orientées vers les services spécialisés afin de bénéficier d'une prise en charge médicale appropriée, a-t-on souligné.

EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Promouvoir les clubs verts dans les établissements scolaires

Ces clubs scolaires ont pour objectif de contribuer à la préparation de nouvelles générations d'élèves imprégnées des valeurs environnementales et au fait des différents problèmes environnementaux et des moyens d'y faire face, parallèlement à l'établissement d'une relation entre l'élève et son environnement, tout en le sensibilisant sur l'importance de préserver la biodiversité et à la problématique d'éradication des déchets.

De nombreuses associations et experts appellent à "la nécessité de créer des clubs verts de protection de l'environnement, dans les établissements universitaires et également scolaires des différents paliers de l'enseignement", car ces clubs constituent de véritables laboratoires où élèves et étudiants peuvent s'adonner à des activités scientifiques à même d'enraciner la culture écologique et le développement durable. Selon les données du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, plus de 12 000 clubs actant dans le domaine de la préservation de l'environnement ont été créés à travers les wilayas du pays. Les experts mettent en avant les technologies nouvelles et l'intelligence artificielle sur lesquelles les clubs verts doivent s'ouvrir pour contribuer à réduire les pollutions qui dégradent la qualité de l'environnement. Ils soulignent aussi le rôle crucial des associations et de la société civile qui peuvent agir toute l'année par des actions de sensibilisation telles que les caravanes, ainsi que le partenariat avec les entreprises concernées, pour développer la protection de l'environnement. Plusieurs wilayas ont lancé des clubs verts en 2024. C'est le cas Blida où quatre-vingt nouveaux clubs verts ont été créés dans des établissements scolaires des trois cycles éducatifs à Blida, pour renforcer l'éducation environnementale en milieu scolaire, selon la direction locale de l'environnement. Ces nouveaux clubs environnementaux, installés dans des établissements éducatifs, tous cycles confondus, s'ajoutent à plus d'une centaine de clubs similaires créés en 2023. Ces clubs verts, créés dans le cadre du protocole signé entre



les ministères de l'Environnement et des Energies renouvelables et de l'Education nationale, sont constitués d'élèves dont l'encadrement est assuré par des enseignants des établissements éducatifs. Au programme de ces clubs, des campagnes de bénévolat pour le reboisement ou le nettoyage du milieu environnemental, la tenue d'expositions sur l'environnement et la projection de films vidéo sur les méthodes de préservation et de protection de l'environnement, en plus d'un club spécial dédié au théâtre.

Ces clubs scolaires ont pour objectif de contribuer à la préparation de nouvelles générations d'élèves imprégnées des valeurs environnementales et au fait des

différents problèmes environnementaux et des moyens d'y faire face, parallèlement à l'établissement d'une relation entre l'élève et son environnement, tout en le sensibilisant sur l'importance de préserver la biodiversité et à la problématique d'éradication des déchets.

Des sorties pédagogiques sont également programmées par la direction de l'environnement au profit des étudiants vers des établissements du secteur, dont des centres de traitement des déchets, outre des campagnes de bénévolat pour le nettoyage des hauteurs de la région touristique de Chréa, au titre des efforts de prévention des incendies de forêt.

Amel B

BOUIRA ET TISSEMSILT

Plantation de plus de 1750 plants de cèdres de l'Atlas

Parc National du Djurdjura (PND), a-t-on appris auprès de cet organisme. «La première opération a été menée vendredi dans la localité de Laâziv (Aghbalou) frontalière avec Tizi Ouzou et Béjaïa, et a porté sur la plantation de 600 plants de cèdre de l'Atlas», a expliqué le directeur du PND, Ahmed Dahmouche. Une opération similaire, portant sur la plantation de plus de 150 plants de cèdres de l'Atlas, a été lancée dans la matinée de samedi dans la zone montagneuse et touristique de Tala Rana, située sur les hauteurs de la commune de Saharidj (Est de Bouira), a indiqué le même responsable. Ces deux opérations ont enregistré la participation des services des forêts de la commune de M'Chedallah et de plusieurs associations locales, à l'instar de «Sour El Ghouzlane El Khadra», et l'association «Thazemourth (L'olivier)», et des habitants du quartier Tizi Ouhahri de Takerboust, a précisé M. Dahmouche. «A travers ces deux opérations, nous voulons restaurer les surfaces dégradées et incendiées dans cette région de l'est de la wilaya de Bouira», a affirmé le directeur du PND. Ces opérations de plantation visent également à «repeupler les vides et faire régénérer la végétation à travers les différents sites affectés par les incendies», a-t-

il ajouté. Le couvert végétal et forestier a subi ces dernières années des incendies qui l'ont sérieusement affecté. «Notre objectif est de protéger la végétation ainsi que la faune et la flore du Parc contre tout risque d'incendie, ou de catastrophes naturelles», a souligné M. Dahmouche. De leurs côtés, les agents du Parc national de Theniet El-Had, également appelé «El-Meddad», ont procédé, hier, à la mise en terre de plus de 1.000 arbustes de cèdres de l'Atlas, a-t-on appris du directeur de ce Parc, Lahmar Abderrazak. Il a souligné que les arbustes, qui ont été plantés à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'Arbre, coïncidant avec le 25 octobre de chaque année, ont été produits au niveau de la pépinière de ce Parc national, ajoutant que les boutures ont été soigneusement sélectionnées, sachant que la région est connue pour être l'une des rares zones du pays de l'adaptation de cette essence arboricole. L'objectif de cette opération à laquelle ont pris part plusieurs associations, dont les associations dédiées à l'environnement est de protéger cette essence arboricole et assurer son repeuplement au niveau de cet espace écologique protégé, a encore ajouté le même responsable.

SOMMET DU COMMONWEALTH

Appel à des discussions sur l'héritage de l'esclavage

Le Commonwealth, composé de 56 nations, est à l'origine constitué du Royaume-Uni et d'anciennes colonies. Le temps est venu de discuter de «justice réparatrice» quant au passé colonial britannique.



C'est ce qui ressort de l'issue du sommet des 56 membres du Commonwealth, hier aux Samoa, sur l'héritage de l'esclavage et de l'empire où était notamment présent le roi Charles III, selon l'AFP. Les pays du Commonwealth ont longuement débattu lors de négociations avant de trouver un compromis sur l'un des aspects les plus sensibles de leur passé commun. Dans une déclaration finale, les pays membres indiquent avoir pris acte des appels à une «justice réparatrice» pour l'«odieuse» traite transatlantique et ont convenu que «le temps est venu pour la tenue d'une conversation utile, sincère et respectueuse» sur le sujet. Le Commonwealth, composé de 56 nations, est à l'origine constitué du Royaume-Uni et d'anciennes colonies, mais il s'est ensuite élargi avec des pays comme le

Togo et le Gabon, anciennes colonies françaises. De nombreuses nations d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique souhaitent que le Royaume-Uni et d'autres puissances européennes versent une compensation financière pour l'esclavage ou qu'elles fassent au moins amende honorable sur le plan politique. En quatre siècles, environ 10 à 15 millions d'esclaves ont été amenés de force dans les Amériques depuis l'Afrique, selon les historiens, même si le bilan humain exact reste inconnu. Au cours du som-

met, Londres a tenté d'éviter d'approuver explicitement les négociations, tout en essayant de prouver que les nations du Commonwealth peuvent travailler conjointement et efficacement. Le Premier ministre britannique, Keir Starmer, a jusqu'ici rejeté publiquement les demandes de réparations et ses collaborateurs ont exclu la possibilité de présenter des excuses lors du sommet. «Je dois être très clair : depuis deux jours que nous sommes ici, aucune des discussions n'a porté sur l'argent», a déclaré le Premier

ministre britannique, Keir Starmer, après la réunion. «Notre position est très, très claire à ce sujet», a-t-il déclaré, soulignant que les négociations ont été «très positives». La famille royale britannique, qui a bénéficié de la traite des esclaves pendant des siècles, a été invitée à présenter des excuses. Mais le monarque s'est abstenu de le faire vendredi, demandant aux participants au sommet de «rejeter le langage de la division». «Aucun d'entre nous ne peut changer le passé. Mais nous pouvons nous engager, de tout notre cœur, à en tirer les leçons et à trouver des moyens créatifs de corriger les inégalités qui perdurent», a déclaré le Roi. Charles est reparti hier à Londres, avec la reine Camilla, avant que la déclaration finale du sommet ne soit adoptée. Vendredi, le Premier ministre des Bahamas, Philip Davis, a affirmé qu'il est temps que le Commonwealth demande «justice» pour la période brutale de l'esclavage subie par de nombreux pays du groupe. «Les horreurs de l'esclavage ont laissé une blessure profonde et générationnelle dans nos communautés» et «notre histoire est profondément entremêlée, ce qui implique la responsabilité de faire face au passé avec honnêteté», a-t-il notamment indiqué.

veiller à ce que l'héritage de l'esclavage soit traité avec honnêteté et intégrité», a également soutenu Philip Davis. Joshua Setipa, du Lesotho, l'un des trois candidats en lice pour le poste de secrétaire général du Commonwealth, a déclaré que les réparations pourraient inclure des formes de paiement alternatives, comme le financement de la lutte contre le changement climatique. A l'issue du sommet, le Commonwealth a annoncé la nomination de la ministre ghanéenne des Affaires étrangères, Shirley Ayorkor Botchwey, comme secrétaire générale. Ancienne députée, elle a dirigé la diplomatie ghanéenne ces sept dernières années, notamment pendant le mandat de deux ans de son pays au Conseil de sécurité des Nations unies, achevé en décembre 2023.

Elle a soutenu l'élaboration d'un accord de libre-échange entre les Etats membres du Commonwealth et affirmé qu'elle était en faveur des réparations historiques. Pour Kingsley Abbott, directeur de l'Institut d'études du Commonwealth à l'université de Londres, l'inclusion d'une mention de la justice réparatrice constituerait une «avancée significative» pour le Commonwealth. Lors du sommet, les dirigeants du Commonwealth ont aussi trouvé un terrain d'entente sur la question du changement climatique, en adoptant une «déclaration sur les océans» qui reconnaît les frontières maritimes nationales, même si le niveau des mers continue de monter.

USA 2024

Face au danger Trump, Michelle Obama fait état de sa «peur réelle»

«Tous mes espoirs concernant Kamala s'accompagnent également d'une véritable peur, peur pour notre pays, peur pour nos enfants, peur de ce qui nous attend si nous oublions les enjeux de cette élection», a lancé Michelle Obama dans un discours enflammé et résolument féministe après une entrée triomphante. Les deux prétendants à la Maison Blanche, coude-à-coude à dix jours du scrutin, sont retournés samedi dans les Etats clés où ils multiplient meetings et rencontres. La défense des droits des femmes pour elle, l'économie et l'immigration pour lui : chacun d'eux a mis l'accent samedi sur des thèmes porteurs. «Tous mes espoirs concernant Kamala s'accompagnent également d'une véritable peur, peur pour notre pays, peur pour nos enfants, peur de ce qui nous attend si nous oublions les enjeux de cette élection», a lancé Michelle Obama dans un discours enflammé et résolument féministe après une entrée triomphante. Flopée de célébrités. L'ancienne Première dame, l'une des personnalités préférées des Américains, qui faisait le grand retour dans la campagne, n'a pas hésité à exprimer ses frustrations : «C'est trop serré à mon goût». «Si nous voulons aider ce pays à tourner la page de la politique de la haine et de la division, nous ne pouvons pas rester assis à nous plaindre», a-t-elle ajouté. La présence de Michelle Obama est venue couronner une semaine où Kamala Harris s'est appuyée sur une flopée de célébrités : Lizzo et Usher le week-end dernier, Bruce Springsteen et Barack Obama jeudi, Beyoncé vendredi pour un meeting centré sur le droit à l'avortement. «Nous sommes à un moment crucial de l'histoire», a estimé Kimberly Whittaker, qui était dans la salle et décrit Michelle Obama comme un «modèle». «Combat pour la liberté». «Des générations d'Américains avant nous ont mené le combat pour la liberté, et le bâton est maintenant entre nos mains», a estimé la vice-présidente qui a de nouveau estimé que Donald Trump était «de plus en plus confus et instable». Avant ce rassemble-

ment, la vice-présidente Kamala Harris s'est rendue dans le cabinet d'un médecin pour mettre une fois encore l'accent sur la question des droits des femmes à disposer de leur corps. La veille, à Houston, aux côtés de la mégastar Beyoncé, la candidate démocrate a donné de la voix pour défendre le droit à l'avortement, remis en cause dans de nombreux Etats. La chanteuse et icône féministe a encouragé l'Amérique à «entonner une nouvelle chanson». De son côté, Donald Trump a une fois de plus multiplié les attaques tous azimuts contre sa rivale et a assuré être l'unique rempart contre le déclin supposé de la première puissance mondiale. «Cette personne ne peut pas être présidente. Elle est trop faible et trop bête pour représenter l'Amérique sur la scène internationale», a-t-il déclaré dans la ville de Novi dans le Michigan, ajoutant même que c'était «une droguée». «Nouvel âge d'or». «Pouvez-vous imaginer qu'elle traite avec le président chinois ou russe ? Personne ne la respecte, personne ne la prend au sérieux», a-t-il ajouté. Dans cette grande banlieue de Détroit, il a fait monter sur scène des ouvriers de l'industrie automobile et leur a promis de «ramener les emplois» notamment en revenant sur les subventions aux véhicules électriques. «En peu de temps, vous aurez plus d'emplois que vous n'avez jamais eu», a-t-il ajouté. Pour son second meeting de la journée, en Pennsylvanie, l'un des sept Etats les plus incertains et disputés qui décideront l'élection, il a de nouveau accusé Kamala Harris de vouloir mettre fin à la fracturation hydraulique -- ce qu'elle réfute. Cette méthode d'extraction du gaz controversée représente des milliers d'emplois dans la région. «Nous allons fracturer, fracturer, et encore fracturer», a-t-il lancé, au milieu d'un discours sans proposition concrète, mais où il a promis «un nouvel âge d'or» et de «réparer» le pays en «chute libre», «cassé» par sa rivale démocrate et vice-présidente de Joe Biden. 38 millions de votes.

«Responsabilité»

«Les demandes de réparations ne se limitent pas à une compensation financière. Il s'agit de reconnaître l'impact durable de siècles d'exploitation, et de

Joe Biden va présenter des excuses historiques pour la maltraitance d'enfants amérindiens

Le président américain Joe Biden va présenter vendredi des excuses présidentielles historiques aux peuples amérindiens, dont les enfants ont été arrachés à leur famille durant plus d'un siècle par l'Etat fédéral pour les placer dans des pensionnats où ils étaient maltraités. Le but de ces pensionnats était d'effacer la culture, la langue et l'identité des Amérindiens, dans une politique d'assimilation forcée. Beaucoup d'enfants y ont subi des violences physiques, psychologiques ou sexuelles, selon un récent rapport gouvernemental. Joe Biden doit se rendre dans la réserve amérindienne de Gila River, près de la ville de Phoenix en Arizona, dans le sud-ouest des Etats-Unis. Conscience. «Aujourd'hui, je suis en Arizona pour présenter des excuses présidentielles qui auraient dû être présentées depuis long-

temps», a déclaré vendredi Joe Biden dans un message sur X. «L'époque des pensionnats indiens fédéraux est l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire américaine», a-t-il ajouté.

«Les traumatismes subis dans ces institutions hantent encore aujourd'hui notre conscience.» Ces pensionnats ont existé entre le début du XIXe siècle et les années 1970. Ils étaient souvent éloignés du foyer des enfants. Selon le rapport gouvernemental, au moins 973 d'entre eux sont décédés dans ces structures.

Ces excuses présidentielles, rares, sont «tellement historiques que je ne suis pas sûre de pouvoir en exprimer l'impact de manière adéquate», a déclaré jeudi la ministre de l'Intérieur Deb Haaland, première ministre amérindienne aux Etats-Unis. Elles «signifient bien plus que ce que les mots pourraient exprimer.»

LIGUE 2 AMATEUR
(7^E JOURNÉE)Le MB Ruissat
repassse en tête

Le MB Rouissat, vainqueur à domicile du MSP Batna (2-0) a repris son fauteuil de leader du groupe Centre-Est, au terme de la 7^e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football disputée samedi, alors que l'USM Annaba victorieuse en déplacement face à la JS Bordj Menaiel (1-0) a été le principal bénéficiaire de cette journée, profitant au passage du nul concédé par l'USM Harrach sur le terrain de la JSD Jijel (2-2). Cette journée a été riche en enseignements notamment dans le haut du tableau où le trio (MBR-USMAN-USMH) continue de se livrer une bataille sans merci pour l'obtention de l'unique sésame d'accession en Ligue 1. D'abord, le promu, Rouissat (16 pts) n'a pas raté l'opportunité de s'installer seul aux commandes à la faveur de son succès contre le MSP Batna, en bénéficiant du nul concédé par l'ex-co-leader, l'USM Harrach à Jijel devant la JSD (2-2). Les Harrachis (14 pts) reviennent d'ailleurs de très loin en égalisant à la toute dernière minute, arrachant ainsi un précieux point qui pourrait valoir son pesant d'or au moment des comptes. Le 3^e potentiel candidat à l'accession, l'USM Annaba (14 pts) s'est imposée chez le mal-classé, la JS Bordj Menaiel (1-0), une victoire qui arrive au bon moment pour les hommes de Leknaoui, qui s'apprêtent à recevoir coup sur coup, ses deux principaux concurrents, d'abord l'USMH, le 5 novembre en match retard, ensuite le MBR pour le compte de la 8^e journée de la compétition. Le grand derby de l'Est ayant opposé le NRB Teleghma et le HB Chelghoum-Laid s'est terminé sans vainqueur (0-0). Un nul qui leur permet de rester ensemble au pied du podium avec 12 points au compteur. L'autre derby de l'Est, a permis à l'AS Khroub de prendre le meilleur sur son voisin le MO Constantine par (2-0), se permettant le luxe de le dépasser au tableau du classement. Les Khroubis sont 6^{es} (11 pts), devançant le MOC (7^e - 10 pts). Le derby du Sud, a vu l'O. Magrane signer sa première victoire de la saison en dominant l'US Souf (2-0). Un succès qui lui permet de se dégager de la zone dangereuse (12^e - 7 pts) et dans laquelle s'enlise l'ex-pensionnaire de la Ligue1 Mobilis, en compagnie de la JS Bordj Menaiel, occupant tous deux la modeste 15^e place avec 2 petits points en sept matchs. Les deux derniers matchs de cette 7^e journée, US Chaouia-IRB Ouargla, et CA Batna-IB Khemis El-Khechna, ont vu les quatre clubs incapables d'inscrire le moindre but. Les deux clubs de Batna (CAB et MSPB) sont logés à la 13^e place avec 6 points. Dans le groupe (Centre-Ouest), deux matchs seulement ont eu lieu ce samedi. L'ASM Oran et l'US Bechar-Djedid ont obtenu les 3 points de la victoire aux dépens des mal-classés, le CR Témouchent (2-0) et le SC Mecheria (2-1). Les Oranais qui comptent un match en retard face au NA Hussein-Dey, sont désormais 5^{es} (11 pts) alors que les promus de l'USB (13 pts), sont provisoirement dauphins en compagnie de la JSM Tiaret, à une longueur du leader, l'ES Ben-Aknoun (14 pts).

EN U20
Mana ne révèle pas la composante
de son groupe

Le sélectionneur national, Yacine Manaâ, a surpris plus d'un en appelant à la tenue d'un stage de préparation de l'EN U 20 en prévision des prochaines échéances et notamment la Coupe de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificative à la phase finale de Coupe d'Afrique des Nations de cette catégorie, sans pour autant dévoiler la liste officielle des joueurs qui composent cette sélection.

Il est de coutume qu'avant tout stage, la FAF annonce à travers son site officiel la liste des éléments de la sélection qui prendront part à ce stage, or cela n'a pas été le cas cette fois-ci. La sélection U 20 se prépare donc au complexe Mustapha Tchaker de Blida, sans qu'aucun ne sache qui sont les éléments qui en feront partie. Ainsi, le communiqué officiel de la FAF indique que le regroupement se déroule du 25 au 30 octobre 2024, sous la supervision de l'entraîneur Manaâ, qui a convoqué 24 joueurs pour des sessions d'entraînement intensif, incluant parfois deux séances par jour. Lors de la première journée, les joueurs ont commencé par une séance de décrassage sur la piste d'athlétisme du stade Mustapha Tchaker. Après les U17, c'est maintenant aux U20 de Manaâ de connaître le même sort, c'est-à-dire rester tapis dans l'ombre, puisqu'on ne connaît pas la composition de l'équipe. Aucune explication n'a été donnée par la fédération à ce sujet et cela renforce le mystère autour de cette absence de clarté.

LES U 17 ONT VÉCU
LA MÊME SITUATION

La situation rappelle celle de l'équipe nationale U17, dont la liste n'avait pas été dévoilée



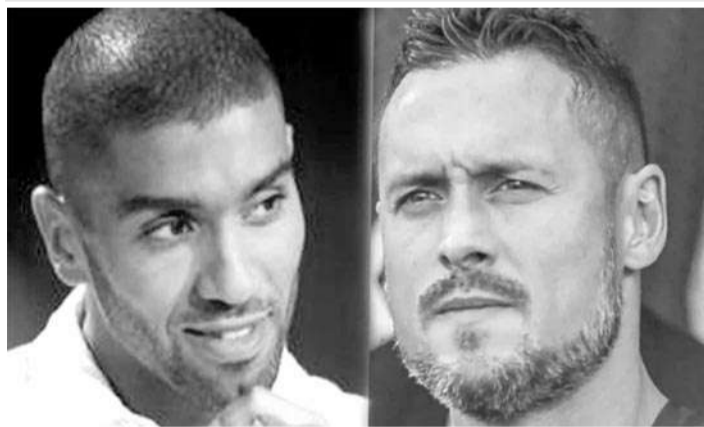
également au moment du début de son stage de préparation. Cette rétention d'information concernant les U17 serait liée à l'insatisfaction de l'entraîneur Aziz Lahoussine quant aux joueurs disponibles, ce qui l'aurait amené à poursuivre ses recherches pour renforcer l'équipe et tenter de ramener des éléments qui seraient capables d'apporter un plus. Ce processus de sélection prolongé aurait ainsi conduit à la non-publication de la liste. La même logique pourrait s'appliquer aux U20, d'autant plus que le sélectionneur

Yacine Manaâ cherche probablement à constituer une équipe compétitive pour ce tournoi régional, sans révéler prématurément ses choix stratégiques. Il l'avait déjà déclaré, en affirmant qu'il souhaiterait avoir de nouveaux joueurs pour donner ce plus dans le groupe qui sera appelé à jouer la Coupe de l'UNAF. Cette démarche de la FAF soulève plusieurs questions quant au traitement de ses équipes de jeunes, et le manque de transparence et de communication se fait ressentir. Dans tous les cas, cette situation met en évi-

dence un enjeu important pour la Fédération : la gestion efficace de la relève sportive algérienne, dans un contexte où les attentes sont élevées, et où la formation des jeunes est cruciale pour assurer l'avenir du football algérien. Une sélection ça se prépare sur le long terme, et il faut donner du temps aux différents staffs pour constituer leurs groupes, en multipliant les stages et en mettant à leur disposition des scooteurs pour superviser les joueurs dans les différents championnats locaux et étrangers. **Marouane A.**

DTN

Lemmouchia et Ziani convoqués à Alger !



Khaled Lemmouchia et Karim Ziani font partie du quatrième groupe de candidats au diplôme CAF A qui va participer à une session de formation à Alger. Le département formation de la Direction Technique Nationale (DTN) a annoncé la liste du prochain groupe à se former au diplôme continental CAF A, le deuxième plus important après le CAF Pro. Le stage comporte 5 modules au total et la date du premier d'entre eux est prévue du 04 au 09 novembre 2024 à Alger. Plusieurs anciens internationaux se trouvent parmi les candidats, à l'image de Khaled Lounici mais aussi Khaled Lemmouchia qui a déjà connu une expérience d'entraîneur à l'E Sétif ou encore Karim Ziani. On y compte aussi l'ancien joueur de l'USMH et du MCA Karim Hendou ou encore ceux qui exercent déjà comme entraîneurs à l'image d'Ahmed Ait Ouarab ou encore Nadir Leknaoui.

LIGUE 1 MOBILIS (6^E J)

L'USMA rejoint le MCA et le CSC en tête, la JSK respire

L'USM Alger, auteure d'un nul en déplacement contre l'ASO Chlef (0-0) samedi, en clôture de la 6^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a rejoint le duo de tête le MC Alger et le CS Constantine, tandis que la JS Kabylie a renoué avec le succès aux dépens de l'USM Khenchela (1-0) et se donne un peu d'air. L'USMA qui restait sur une victoire hors de ses bases contre l'ES Mostaganem (1-0), a manqué une bonne occasion de s'emparer de la première place après le nul concédé au stade Boumezrag de Chlef. Malgré quelques belles opportunités notamment en seconde période par son attaquant Gassama, les hommes de Nabil Maaloul n'ont pas réussi à trouver la faille

dans la défense adverse, confirmant ainsi leurs difficultés en attaque avec seulement quatre buts inscrits en six matchs. De son côté, l'ASO Chlef n'arrive toujours pas à décrocher son premier succès de la saison et signe son troisième nul de rang dont deux de suite sur sa pelouse et reste scotchée à la 14^e position avec cinq points. Le JS Kabylie, mal en point en ce début de saison avec trois défaites en cinq rencontres, a attendu la réception de l'USM Khenchela pour endiguer cette série noire et renouer avec la victoire. Un but de l'attaquant congolais Walter Bwalya (27'), a permis aux Canaris de s'adjuger trois précieux points. Une victoire qui devrait faire beaucoup de bien aux

hommes de Benchikha sous pression ces dernières semaines. A la faveur de ce succès, la JSK (9 points) se hisse à la cinquième place à trois unités du trio de tête, tandis que l'USMK occupe la 11^e place (6 pts). Dans le dernier match au programme samedi, le promu, l'ES Mostaganem qui demeurait sur trois défaites consécutives, s'est offert une précieuse victoire contre l'US Biskra (1-0). Un but signé Hitala à la 26^e minute a permis au promu de renouer avec la victoire et surtout de se hisser à la 9^e place avec la JSS (7points). En revanche, l'USB sous la conduite de Mounir Zeghdoud marque le pas et occupe la sixième place avec 8 points en compagnie de l'ESS et du MCO.

LE BARÇA ÉTRILLE LE REAL

Lewandowski éclipse Mbappé et Vinicius

Audacieux tactiquement, le FC Barcelone a corrigé le Real Madrid (4-0) samedi sur la pelouse du Santiago Bernabéu, grâce à un immense Robert Lewandowski, auteur d'un doublé en deux minutes, qui a éclipsé les deux stars madrilènes Kylian Mbappé et Vinicius Junior.

Avec son armada de stars, son probable futur Ballon d'Or, et les immenses attentes autour de la première de Kylian Mbappé dans le Clásico, on aurait presque oublié que le Barça, aussi, comptait dans ses rangs un attaquant de classe mondiale. A 36 ans, Robert Lewandowski a douché les supporters madrilènes avec un doublé clinique en l'espace de deux minutes en seconde période (54 et 56e), rappelant, à ceux qui en doutaient peut-être, qu'il restait l'un des meilleurs N.9 du monde. Auteur de ses treizièmes et quatorzièmes buts en championnat, le Polonais a récompensé, avec son expérience et son sang froid, une prestation collective barcelonaise pleine d'audace, terminée en démonstration avec deux autres buts du prodige espagnol Lamine Yamal, son premier dans un Clásico (77e), et du Brésilien Raphinha (84e). Ce Barça new-look (1er, 30 points) conforte sa place de leader du championnat espagnol avec six longueurs d'avance sur son grand rival, champion en titre. Pourtant les joueurs d'Hansi Flick ont longtemps joué avec le feu avec un positionnement très haut sur le terrain et une volonté de se projeter vite vers l'avant qui va à rebours de leur football de possession. Pour son premier Clásico sous le maillot merengue, l'attaquant français Kylian Mbappé, auteur de deux buts refusés (30e, 66e), n'a pas réussi à en profiter et a finalement vécu une soirée cauchemardesque en étant systématiquement pris au piège du hors jeu par la défense barcelonaise, puis mis en échec par le gar-



dien catalan Inaki Pena (61e, 65e). «Mbappé ? On savait qu'ils jouaient avec ce bloc très haut, donc on voulait essayer d'en profiter. Il a eu des occasions de marquer, c'est vrai qu'il a été pris plusieurs fois hors-jeu, mais c'est normal avec une ligne défensive aussi haute. Ensuite il aurait pu marquer à plusieurs reprises mais il lui a manqué un peu d'efficacité», a déclaré son entraîneur Carlo Ancelotti.

LE BERNABÉU PLONGÉ DANS LE SILENCE

«C'est un moment difficile, mais tout nous n'est pas à jeter à la poubelle. Pendant 60 minutes nous avons été très bons, on doit oublier les 30 dernières. La saison est très longue, nous devons apprendre de cette défaite, comme nous avons appris de la dernière (contre l'Atlético Madrid l'an passé, 3-1)», a-t-il ajouté. Avec son plan

tactique ambitieux, le club catalan a bien frôlé plusieurs fois la correction en première mi-temps, mais est rentré finalement logiquement au vestiaire à 0-0, grâce à une exceptionnelle gestion de la profondeur de la part de ses défenseurs, notamment le jeune Pau Cubarsi, impérial du haut de ses 17 ans. Cette approche très risquée du nouvel entraîneur allemand Hansi Flick, s'est avérée payante, comme souvent depuis le début de saison, et extrêmement frustrante pour les Merengues.

Ayant identifié la faille potentielle de leurs adversaires, les hommes de Carlo Ancelotti ont quasi-systématiquement cherché à prendre à défaut les Catalans dans la profondeur, sans jamais y parvenir, avec douze hors-jeu sifflés et des parades décisives de l'inexpérimenté Inaki Pena, remplaçant de l'Allemand Marc-André Ter

Stegen, gravement blessé au genou. C'est, assez ironiquement, qu'ils ont été eux-mêmes victimes de mauvais alignements de la part du capitaine du soir Lucas Vazquez et du latéral français Ferland Mendy, sur trois des quatre buts barcelonais. Une véritable leçon pour le Roi d'Europe, dont la mythique enceinte a été plongée dans un profond silence par ce revers cuisant, le premier depuis 42 matchs en championnat.

ARABIE SAOUDITE

Hervé Renard de retour comme sélectionneur

Hervé Renard fait son retour comme sélectionneur de l'Arabie saoudite après son passage entre 2019 et 2023, a annoncé samedi la fédération saoudienne. Après avoir quitté l'équipe de France féminine à l'issue des Jeux olympiques, il remplace l'Italien Roberto Mancini pour un contrat de deux ans, selon une source proche des négociations. «Il y a eu une grande controverse sur son retour, mais le fait qu'il connaisse bien l'équipe a été décisif pour son retour», a déclaré cette source, tout en espérant qu'avec lui l'Arabie saoudite «corrige le tir en qualifications pour la Coupe du monde». Les négociations avec Mancini sur la résiliation de son contrat ont débuté après la défaite à domicile contre le Japon (2-0) lors des qualifications pour la Coupe du monde 2026. Avec la sélection saoudienne, le double vainqueur de la CAN (2012 avec la Zambie et 2015 avec la Côte d'Ivoire) avait signé un exploit en battant fin novembre 2022 l'Argentine de Lionel Messi (2-1) en phase de groupe de la Coupe du monde au Qatar. À plusieurs reprises, Hervé Renard, dont le contrat à la tête de l'équipe de France féminine courait jusqu'aux Jeux de Paris cet été, a indiqué vouloir diriger une sélection et participer à la prochaine Coupe du monde à l'été 2026. Son passage chez les Bleues s'est soldé par deux éliminations en quarts de finale, à la Coupe du monde en 2023 puis aux Jeux de Paris. Contacté par l'AFP, Hervé Renard n'avait pas répondu dans l'immédiat. Dans une vidéo publiée par la fédération saoudienne sur Instagram, le Français explique qu'il n'a «jamais oublié la connexion avec le public et le pays et tous les souvenirs». «Je n'ai pas fini mon histoire avec l'Arabie saoudite, je suis de retour», a-t-il déclaré.

LE BARÇA TERRASSE SON RIVAL MADRILÈNE

Carlo Ancelotti garde la tête haute

Ne pas se résigner. Carlo Ancelotti a voulu retenir du positif et voir de bons signaux malgré l'humiliation subie par son Real Madrid contre le FC Barcelone samedi 26 octobre, dans un Clásico à Bernabéu remporté 4-0 par les Catalans. Le technicien italien préfère se souvenir d'un précédent en faveur des Madrilènes. «On va se battre, lutter toute la saison comme on l'a fait la saison dernière. La dernière fois que nous avons perdu 4-0 contre le Barça, nous

avons gagné la Liga et la Ligue des champions», a lâché le coach du Real. Il faisait référence au 20 mars 2022 avec un Clásico remporté 4-0 par le Barça au stade Santiago-Bernabéu. Pierre-Emerick Aubameyang avait inscrit un doublé, Ronald Araujo et Ferran Torres avaient également marqué. Xavi était sur le banc catalan après avoir remplacé Ronald Koeman en cours de saison. Éliminé en phase de poules de la Ligue des champions, le club avait terminé

deuxième du championnat d'Espagne. A propos du match raté de Kylian Mbappé, Carlo Ancelotti a poursuivi son analyse devant les médias: «On savait qu'ils allaient jouer avec ce bloc très haut donc on a décidé d'en profiter. Il a eu l'occasion de marquer mais c'est vrai qu'il a été pris plusieurs fois hors jeu. Mais c'est normal avec une ligne défensive aussi haute. Ensuite il aurait pu marquer à plusieurs reprises mais il lui a manqué l'efficacité.»

ITALIE

Naples reprend ses habitudes en tête

Après une saison dernière catastrophique, Naples se rapproche des sommets connus en 2022-23: elle a consolidé son statut de leader du Championnat d'Italie en enchaînant une quatrième victoire de suite, contre Lecce (1-0), samedi lors de la 9e journée. Le Napoli d'Antonio Conte ne joue pas encore comme celui de Luciano Spalletti qui avait survolé la Serie A il y a deux ans et avait offert à ses tifosi un troisième «scudetto» après 33 ans d'attente, mais il gagne et ne semble plus douter. Contre Lecce, bien décidé à faire oublier sa déroute à domicile du week-end dernier (6-0) contre la Fiorentina, Giovanni Di Lorenzo et ses coéquipiers ont souffert. Ils ont dominé, mais il leur a fallu attendre la 73e minute pour prendre l'avantage quand Di Lorenzo a poussé en deux temps

dans les filets le ballon repoussé par le gardien de Lecce après une tête de Scott McTominay. Grâce à cette septième victoire cette saison, le Napoli totalise 22 points et est assuré de rester en tête du championnat après cette 9e journée.

L'ATALANTA HUMILIE VÉRONE

L'équipe d'Antonio Conte va être fixée rapidement sur ses ambitions, puisqu'elle va affronter tour à tour l'AC Milan mardi, l'Atalanta le 3 novembre et l'Inter à San Siro le 10 novembre. Si la saison 2023-24 conclue à la 10e place par un effectif vite démoralisé après le passage de trois entraîneurs semble oubliée, Naples peut-elle déjà penser au titre ? Le Napoli n'avait plus remporté quatre matches consécutifs en championnat depuis janvier 2023. Lors

de son impressionnante saison 2022-23, l'équipe de Spalletti avait signé une série de huit victoires consécutives entre janvier et février 2023. Elle avait fait encore mieux entre septembre et décembre 2022 avec onze succès de suite qui avaient assommé la concurrence. Initialement programmé ce samedi à 18h00, le match entre Bologne et l'AC Milan a été reporté, a priori en février, en raison des conditions météo. L'Atalanta menait 3 à 0 face à Vérone avant la fin du premier quart d'heure et s'est finalement imposé 6 à 1 grâce notamment à un doublé de Mateo Retegui, meilleur buteur de Serie A avec dix buts. Grâce à cette troisième victoire de suite, la «Dea» s'est replacée à la 4e place (16 pts) à six points de Naples, mais sur les talons de l'Inter et de la Juve.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

HORIZONTALEMENT


- En version originale.
- Tel un tirage qui a un prix.
- Petit terrain.
- Port de Belgique.
- Baie d'Honshu. Registre commercial.
- Se marque au panneau. Un observatoire.
- Ont la trouille.
- Pas dépassé. Soumit au supplice.
- Homme de grand chemin.
- Délice à Delhi. Elle formait de grands commis.
- Elle peut être aux petits oignons... Il permet de rêver.
- Erbium. Son fruit fournit l'huile de palme.

VERTICALEMENT

- Plutôt casse-cou.
- Invalides. Il sert à traiter les peaux. Massif de Suisse.
- Réaction affective. Il a ses piliers.
- Navrante.
- Prénom d'impératrice. Cela repousse. Article d'Aragon.
- Tourne de travers. Maison de maître.
- Canaux un peu saumâtres. Soit-il le suit à l'église.
- Grâce à lui, les filles peuvent aller au lycée. On s'y tient sans parler. As quelque chose à cacher.

LES MOTS FLÉCHÉS

IMMO-DÉRÉES ELLE REND CÉLEBRE	DIRE DES GROS MOTS COMME COI	PRÉPARATION POUR LE CHIEN À SEC	CITÉ DES CARIOCAS BOISSON CHAUDE	ION A CHARGE NÉGATIVE EAU DU POÈTE	ILS ÉCRIVENT DES HISTOIRES DE FÉES LAISSER AU GARDE-MEUBLES
SPORTIF ENDURANT IDO-LÂTRÉE				PRONOM RELATIF	
BANDE DE ZÈBRE CHANT EN COUPLE			CHEMIN DE PROMENADE		
A MONTRÉ SA BONNE HUMEUR POUR DÉSIGNER					FILET D'EAU DANS LE PRÉ LOMBRIC
INTER-JECTION QUI INTERPELLE BLANCHE POUR LA MARIÉE					AU BAS DE LA LETTRE FLEUVE PASSANT À TURIN
		RACONTE DES PARADIS SUR TERRE	DONNA UN VEAU EXAMINER À LA LUMIÈRE	DONNER DES COUPS RÉPLIQUE PUÉRILE	SECTEUR POSTAL GAÏA
IL A UN CÔTÉ DE PLUS QUE LE TRIANGLE RÉORGANISER CON-SOMMÂT					
MONTAGNES EN ESPAGNE ÉPUISÉE				UN RAC-COURCI POUR UNE CARRIÈRE	
				SYMBOLE CHIMIQUE DU CHROME	
ADJECTIF POSSESSIF PLURIEL			SOIRÉE EN PLEIN AIR		




SUDOKU

			8		2			
	3							9
	9							5
		6		3		1		
			9		1			
		7					8	
	4	1		6		2	8	
				2				
7		8	5		3	9		1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARDU	BEER	BESACE	BLENNIE	BLUETTE	CHENAPAN	CLEF	CLERICAL	CLUB
COINCIDER	COUDE	EBAUCHE	ENSORCELE	ENTERINER	EPINARD	ERRE	FACE	
FAISSELLE	HESITER	LOUBARD	LOUER	NARVAL	PANSER	REVERENCE	ROTIR	SCIÉR
SEIN								
A	R	L	F	F	L	E	R	R
N	R	E	A	A	H	N	E	O
A	D	D	V	C	I	D	I	E
P	R	R	U	E	I	S	C	I
A	A	A	S	C	R	R	S	T
N	B	N	N	A	O	E	E	E
E	U	I	S	S	H	U	N	L
H	O	P	N	E	L	O	D	C
C	L	E	F	B	R	L	R	E

JEUNE CHANTEUR CHAÂBI

Mohamed Arab Fethani, lauréat du Grand Prix El-Hachemi-Guerouabi 2024

Organisée sous l'intitulé générique d'"El Djazair zinet el bouldane", la 9e édition du Grand Prix El Hachemi-Guerouabi a élu domicile du 23 au 26 octobre 2024 à l'Auditorium du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, orné pour la circonstance, de tapis, d'accessoires et ustensiles de dinanderie, valorisant ainsi une partie du patrimoine culturel algérien.



Lors de la cérémonie de clôture, le jury, présidé par l'auteur-compositeur et interprète de la chanson chaâbi, Mohamed El Amraoui, secondé par le compositeur, spécialiste en musique et en techniques de l'instrument, Mohamed Rouane et du professeur, poète et chercheur dans le patrimoine et la poésie du Melhoun, Khaled Yacine Chahlal, a décerné le 1er Prix de ce concours à Mohamed Arab Fethani d'Alger. Le deuxième prix est revenu à Mouâad Benzaoui d'Alger, devant la jeune chanteuse à la voix cristalline, Sarah Benmessai de Boufarik qui, elle, a obtenu le 3e prix, alors que la distinction du Prix du Jury a été accordée à Mohamed Merouane Lamini d'Alger. L'évaluation s'est faite essentiellement autour de, "la présentation de soi, la maîtrise de la voix et de l'instrument, la diction, l'esthétique et les ornements vocaux, la maîtrise du texte, la cohérence dans l'enchaînement des thèmes (istikbar, qcid et final), le sens du rythme et la tenue sur scène", a expliqué le président du Jury Mohamed El Amraoui. Tout comme les 14 autres candidats au concours de cette 9e édition, les quatre premiers d'entre eux, ont à leur actif un début de carrière assez prometteur, tant sur le plan de la formation académique, qu'au niveau des différentes associations et conservatoires. Après l'annonce des résultats, les lauréats se sont

vus remettre le "trophée honorifique et l'attestation de succès", dotée d'un accompagnement financier" dont la valeur est adéquate relativement, au classement de chacune des places au podium, avec en plus, comme chaque année, pour le Grand lauréat (1er Prix), l'orchestration et l'enregistrement en studio de son premier CD", ont encore précisé les organisateurs. La cérémonie de clôture -qui aura duré près de deux heures et demie de temps- a également été agréablement marquée par la grande prestation de Hamidou qui a enchanté l'assistance avec un florilège de chansons de son répertoire et de celui du Maître de la chanson chaâbi, El Hachemi Guerouabi (1938-2006). Dans une ambiance de grands soirs, le ténor de la chanson andalouse et

chaâbi a rendu entre autres pièces, "Assafi âla ma mada", "Ya sahib el Ghamama", "Dirou el awani", "Allô, allô", "Wahchi lahebli nirane" et "Dzair machae Allah". Le nombreux public, qui avait depuis les premières cadences berwalis de la soirée, cédé au déhanchement, a savouré tous les instants de cette grande cérémonie dans la délectation. Auparavant, les 18 candidats en lice pour le Grand Prix "El Hachemi-Guerouabi" sont apparus sur la scène de l'Auditorium du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, brandissant l'emblème national et celui de la Palestine pour chanter en chœurs la célèbre pièce du regretté, Mohamed El Badji (1933-2003), "Nefdik ya Falestine", en hommage au peuple palestinien, à Ghaza notamment qui vit

depuis le 7 octobre 2023 sous les bombardements, lâches et incessants de l'armée coloniale sioniste. Dix huit jeunes talents, de différentes villes du pays, ont pris part, à l'Auditorium du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, à la compétition de la 9e édition du Prix El-Hachemi-Guerouabi, organisée sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec, le ministère de la Jeunesse et des Sports et l'Office national des Droits d'auteurs et droits voisins, entre autres. Le Grand Prix El-Hachemi-Guerouabi est un concours annuel destiné à "la découverte et la promotion des jeunes talents" de la chanson chaâbi à l'échelle nationale, peut-on lire sur l'affiche de cet événement.

Avec APS

DEVENUE UNE PENSÉE PHILOSOPHIQUE DE RAYONNEMENT MONDIAL

L'œuvre de Kateb Yacine émane de son environnement

Le 11e Forum international sur la vie et les écrits de Kateb Yacine, coïncidant avec le 35e anniversaire de sa mort (1929-1989), et qui s'est ouvert samedi à Guelma, a mis en avant le fait que les œuvres littéraires et théâtrales de l'écrivain ont émané de l'environnement géographique et social où il a évolué pour devenir une pensée philosophique de rayonnement mondial. Intervenant lors de l'ouverture de cette édition du Forum, organisée au centre culturel islamique Embarek-Boulouh sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, sur le thème des "deux phases littéraires de Kateb : convergences, différences et influences", Hocine Meliani, inspecteur général de la wilaya de Guelma, a déclaré que l'environnement géographique et social dans lequel Kateb Yacine a vécu, a eu "une grande influence sur ses œuvres et a confirmé l'adage selon lequel l'homme

est le fils de son environnement". Il a rappelé que la famille de Kateb Yacine est originaire de la région d'Ain Ghrou, dans la commune de Hammam N'bails, connue pour sa résistance au colonisateur français et son attachement aux valeurs de l'identité algérienne, notamment la langue arabe et l'islam, ajoutant que cette région "entourée de montagnes majestueuses a été une source d'inspiration pour Kateb Yacine, a aiguisé son talent et renforcé ses liens étroits avec ses origines". Ali Abbassi, président de l'Association pour la promotion du tourisme et la revitalisation culturelle de la wilaya de Guelma, initiatrice de l'événement, a indiqué de son côté, dans son intervention, que la région d'Ain Ghrou dont est originaire Kateb Yacine est "le lieu où il a puisé l'inspiration pour ses romans et ses pièces de théâtre, et le lieu qui lui a donné la force d'exprimer la

réalité des classes populaires". Le professeur Mansour Mehenni, professeur de littérature et civilisation françaises à l'université de Tunis Manar, et président du conseil scientifique du Forum international Kateb Yacine depuis 2015, a souligné, quant à lui, que la relation étroite entre les œuvres de Kateb, notamment son chef-d'œuvre "Nedjma" et le théâtre populaire, a fait que sa pensée s'est intégrée aux dimensions littéraires, philosophiques et sociales universelles. Une pensée, a-t-il dit, "marquée par une vision d'avenir ouverte au développement". La première session scientifique de la rencontre a vu la présentation de plusieurs interventions dont celle de Mme Fouzia Daifallah, professeur au département de philosophie à l'université Tunis Manar, intitulée "Etude comparative entre +Le cadavre Encerclé+ et +L'homme aux sandales de

caoutchouc+, deux périodes clés du théâtre de Kateb Yacine", dans laquelle elle a estimé que l'écrivain est parti du théâtre tragique et de l'idée du colonialisme et de la résistance dans "Le cadavre encerclé" pour se transformer en une incarnation de la résistance dans "L'homme aux sandales de caoutchouc". Le programme de ce forum international de quatre jours, qui donnera également lieu à des visites touristiques aux sites naturels de la wilaya de Guelma, prévoit la présentation de 17 interventions de professeurs de plusieurs universités algériennes ainsi que de chercheurs et spécialistes étrangers s'intéressant fortement à la littérature katébienne, venus d'institutions universitaires et de centres spécialisés de France, de Tunisie et d'Italie.

FESTIVAL CULTUREL LOCAL DE MUSIQUE ET DE CHANSON SOUFIES

«La Palestine à travers les yeux des artistes»

Le Festival culturel local de musique et de chansons soufies, dont c'est la 11e édition cette année, a été inauguré jeudi dernier, au théâtre en plein air de la maison de la Culture Mohamed Amine Amoudi de la ville des mille et une coupes, Oued Souf. Le festival a été organisé sous le haut patronage de la ministre de la Culture et des Arts. Cette édition a vu la participation de nombreuses personnalités, dont des figures emblématiques du genre, tels que Abdellah Menai et Mohamed Mahboub. Les organisateurs du festival ont prévu une série d'expositions, incluant des éléments sur les éditions précédentes du festival, ainsi que des références académiques et des documents sur le patrimoine musical soufi. Les activités de ce festival ont pris fin hier. Ce rendez-vous culturel est une célébration de la musique qui met en avant les talents et l'héritage musical de la région.

16



● Alger 33°
● Ouargla 39°
● Oran 29°
● Constantine 30°

FADJR 05:27	DOHR 12:33	ASR 15:45	MAGHREB 18:14	ISHA 19:35
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

L'ENTREPRISE DE GESTION DE L'AÉROPORT D'ALGER RECRUTE

L'Entreprise de gestion de l'aéroport d'Alger a annoncé, hier, l'ouverture du recrutement pour le poste de « hôtesse de l'information », selon un communiqué de la société. Les qualifications requises pour ce poste sont le niveau universitaire, la maîtrise

des langues arabe, du français et de l'anglais. La compagnie stipule également que la politesse et la courtoisie, la fiabilité en toutes circonstances, ainsi que l'apparence décente, et le respect de la confidentialité sont de mise également l'en-

treprise à l'intention des éventuelles candidates dont l'âge requis est entre 22 ans et 30 ans. Les candidates intéressées doivent envoyer leur CV (avec photo récente) à l'adresse électronique suivante : grp_recrutement@aeroportalger.dz



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 28 OCTOBRE 2024 // N°933 // PRIX 20 DA

YACINE MERABI LE MET EN RELIEF

La numérisation est de nature à améliorer la qualité de la formation

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a souligné, hier, à Alger, l'importance de la numérisation dans le renforcement des programmes et le développement de la gestion du secteur.

Présidant une journée d'information sur la numération, l'information et la communication dans la formation professionnelle, placée sous le thème "L'information numérique: défis, enjeux et perspectives", M. Merabi a mis en avant les mesures prises au niveau du secteur, notamment à travers le recours à la numérisation en matière de gestion, en vue de développer et de renforcer la formation. Il a rappelé, à cette occasion, les programmes des technologies de l'information et de la communication (TIC) adoptés dans la formation professionnelle, citant les différentes plateformes numériques lancées par le secteur, dont celles visant à faire



connaître les spécialités, les modes, les offres et les programmes de formation. Le ministre a également mis en exergue le rôle de l'information et la communication dans la

promotion de la culture de la formation et de l'enseignement professionnels auprès des différentes catégories de la société, notamment les jeunes, et ce afin de les attirer vers la forma-

tion, dira-t-il, afin de leur permettre d'acquérir les compétences et qualifications requises à même d'assurer leur insertion dans le monde du travail ou d'accéder à l'entrepreneuriat. Dans cette optique, M. Merabi a souligné l'importance des cellules d'information au niveau du secteur, mettant en avant les efforts consentis pour améliorer la performance de ces cellules au niveau local, en phase avec l'évolution des TIC. Par ailleurs, un exposé a été présenté sur la numérisation dans le secteur de la formation professionnelle pour s'enquérir des réalisations, des programmes et des services fournis dans ce domaine.

CHAUFFAGE ET RESTAURATION DANS LES ÉCOLES BELABED FAIT LE POINT

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a présidé, samedi soir, une conférence nationale depuis le siège du ministère à El Mouradia, par visioconférence, à laquelle ont assisté des cadres de l'administration centrale et les directeurs de l'éducation. Cette conférence a été consacrée à l'évaluation de l'exécution des mesures et des directives précédemment émises. Selon le communiqué du ministère, les questions abordées portaient sur un état de toutes les situations liées à la scolarisation des élèves et la disponibilité des moyens de chauffage au sein des établissements éducatifs. Le ministre a salué les efforts déployés pour une prise en char-

ge optimale de la rentrée des classes. Compte tenu des résultats positifs obtenus l'année dernière par le dispositif de suivi en temps réel de l'approvisionnement en chauffage dans tous les établissements éducatifs, permettant une prise en charge rapide et efficace des situations enregistrées, le ministre a ordonné l'élargissement de ce dispositif pour inclure également le suivi de la restauration scolaire à travers toutes les écoles du pays. Le ministre a également fait le point sur l'avancement des travaux de la commission chargée de suivre l'organisation du championnat national des sports scolaires, insistant sur la nécessité de prendre toutes les mesures et de

réunir toutes les conditions nécessaires pour garantir le succès de ce championnat national. Dans le cadre de l'instauration d'un mécanisme d'évaluation des différentes actions entreprises par le ministère de l'Éducation, le ministre a annoncé la programmation de conférences locales, régionales et nationales pour évaluer la numérisation du secteur, à l'instar des conférences organisées l'année dernière. Ces conférences s'inscrivent dans la démarche du ministère visant à moderniser et développer son fonctionnement, tout en veillant à consacrer le temps nécessaire à cette opération et à permettre à tous les partenaires, institutionnels et sociaux, d'y participer.

BULLETIN SPÉCIAL DE L'OFFICE NATIONAL DE LA MÉTÉOROLOGIE :

DES AVERSES DE PLUIES ORAGEUSES SUR PLUSIEURS WILAYAS

Un bulletin météo spécial d'une Alerte de niveau 2 (orange) a été émis par l'office national de la météorologie et annonce des averses de pluie, parfois orageuses, chargées localement de grêlons, avec des quantités variant de 20 à 40 mm, à travers les wilaya suivantes : Sidi Bel Abbes Sud, Saida, Naama, El Beid, Tiaret, Aghouat et Guelfa. Le bulletin est valable jusqu'à aujourd'hui, lundi 28 octobre 2024 à 03 heures, alors que d'autres wilaya sont concernées par de fortes pluies de 20 à 30 mm, dépassant localement 40 mm. Ces wilayas sont : Chlef, Tissemsilt, Aïn Defla et Médéa. La validité de ce bulletin s'étendra jusqu'à aujourd'hui au cours de la matinée. De fortes pluies également, avec des quantités variant de 20 à 30 mm, concernent les wilaya de Tipaza, Blida, Alger, Boumerdès et Bouira et ce au courant de la matinée d'aujourd'hui également.

WILAYA DE TIPAZA DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU D'ÉMIGRATION CLANDESTINE

Les services de sécurité de la wilaya de Tipaza ont réussi à mettre fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines en mer. Ce réseau est composé de six personnes. Selon un communiqué des mêmes services, l'opération a permis de saisir des équipements utilisés pour les tentatives de migration clandestine et de récupérer une somme d'argent estimée à 506 000 dinars et 370 euros

LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE LE RELÈVE : «L'ÉCONOMIE MONDIALE FERAIT UN ATERRISSAGE EN DOUCEUR»

S'exprimant à la 59e réunion du CFMI, au nom de l'Algérie, du Ghana, de la République islamique d'Iran, de la Libye, du Maroc, du Pakistan et de la Tunisie, Salah Eddine Taleb, Gouverneur de la banque d'Algérie, a affirmé que «l'activité économique des principales économies se rapproche graduellement de son potentiel, orientant ainsi l'économie mondiale vers un atterrissage en douceur». Les avancées vers la désinflation, soutenues par un resserrement monétaire d'une ampleur inédite dans les grandes économies, «sont également

prometteuses, et les cibles d'inflation apparaissent atteignables, bien que la dernière phase du processus demeure complexe en raison d'une dynamique inflationniste spécifique». Une fois l'inflation sous contrôle, «le cadre de politique macroéconomique devra également privilégier un assainissement budgétaire propice à la croissance, afin d'assurer la viabilité de la dette et d'aider les économies à échapper aux trappes de faible croissance et d'endettement élevé qui affectent de nombreux pays, grands ou petits, riches ou pauvres».

À moyen terme, explique le gouverneur de la Banque d'Algérie, «les perspectives de croissance demeurent modestes dans de nombreuses économies avancées et émergentes, dont certaines font face à un endettement élevé». Dans ce contexte, «des réformes structurelles ambitieuses sont indispensables pour relancer la productivité et accroître le potentiel de croissance dans la plupart des pays, en complément des efforts d'assainissement budgétaire qui traitent la viabilité de la dette de manière spécifique à chaque nation».